



# ARGELÈS-GAZOST



VIE MUNICIPALE  
P.04 ~ P.17

VIVRE ENSEMBLE  
P.18 ~ P.27

VIE CULTURELLE  
P.28 ~ P.33

VIE SPORTIVE  
P.34 ~ P.35

VIE FESTIVE  
P.36 ~ P.38

VIE INTERCOMMUNALE  
P.40 ~ P.43

INFOS DIVERSES  
P.44 ~ P.47

# SOMMAIRE

## VIE MUNICIPALE

- Un budget 2023 au plus juste **04**
- Précisions sur les budgets de l'eau et de l'assainissement **05**
- Argelès-Gazost, Petite Ville de Demain **06**
- Projets d'urbanisme **07**
- Énergie renouvelable pour une amélioration énergétique **07**
- Villa de Buzy **08**
- Quid de la taxe habitation ? **08**
- Des petits nouveaux pour la mobilité douce ! **09**
- Restitution de l'inventaire de l'atlas de la biodiversité et suite donnée **09**
- Les réalisations de 2023 **10**
- Opération rénovation façade **12**
- Les projets de 2023 **13**
- Villa Suzanne - projet en (co)construction **14**
- Application citoyenne City All **15**
- Arrivée du nouvel architecte des bâtiments de France **15**
- Arrivée du nouveau Directeur Général **15**
- Les thermes et le centre thermoludique **16**
- Principales délibérations du conseil municipal **17**

## VIVRE ENSEMBLE

- Le Centre Communal d'Action Sociale **18**
- L'Espace Jeunes d'Argelès-Gazost **18**
- Composteurs collectifs et sacs jaunes **19**
- Nouvelle stèle au centre de secours **19**
- Les différents espaces gérés par les foyers ruraux **20**
- L'école Notre Dame **21**
- La cité scolaire René Billères **21**
- L'école élémentaire Jean Bourdette **22**
- Coworking : espace en place maison Cier **23**
- Collectif écocitoyen d'Argelès-Gazost **23**
- La paroisse **24**
- Le repas des aînés **24**
- Concours des maisons fleuries **25**
- La navette dans la ville **25**
- Cérémonie pour le 11 novembre **26**
- Le casino a célébré cette année ses 30 ans **26**
- Vivre ensemble Wimoov **27**
- Toutous et trottoirs **27**

## VIE CULTURELLE

- Un nouvel agent à la médiathèque **28**
- Le Petit Théâtre de la Gare **28**
- Festival CINÉZIQ 2024 **29**
- C'est dans l'escalier **29**
- Autour de la médiathèque **30**
- MonHélios : fidèle ? **32**
- Piano Pic : un concert au lycée **32**
- Visite du lycée René Billères **32**
- Des hôtes singuliers à la villa Suzanne **33**
- Un peu d'histoire avec les rues d'Argelès **33**

## VIE SPORTIVE

- Le dynamisme et la diversité des associations **34**
- L'union Cycliste du Lavedan **35**
- Sapaudia Pyrénées **35**

## VIE FESTIVE

- Festivités **36**
- La fête des chiens **38**
- Le comité des fêtes : une année festive à vos côtés **38**

## VIE INTERCOMMUNALE

- CCPGV, actualités 2024 **40**
- Parc national des Pyrénées : la biodiversité **41**
- L'eau produite par le syndicat d'eau potable **41**
- 3<sup>eme</sup> journée des élus de la CCPGV **42**
- Le PLVG œuvre pour la voie verte des Gaves **42**
- Un projet culturel de territoire pour la CCPGV **43**
- Le développement de Hautacam **43**

## INFOS DIVERSES

- Expression de l'opposition **44**
- Avis à la population **44**
- État civil 2023 **45**
- Infos pratiques **46**

Bulletin municipal d'Argelès-Gazost  
Édité par la mairie d'Argelès-Gazost  
6 place de la République - 65400 Argelès-Gazost  
Directrice de la publication : Gaëlle Vallin  
Rédacteurs : l'équipe municipale, les associations et les partenaires contactés.  
Crédit photo : Mairie d'Argelès-Gazost, Philippe Peyramayou, Marion Clédat, CCPGV, PLVG, Cinéziq, Petit Théâtre de la Gare, Zoom 65.  
Conception : Camille Plantade - Break-Out Company  
Impression : Imprimerie Images RCS Tarbes / 2 500 exemplaires



# ÉDITO



“

Chères Argelésiennes, chers Argelésiens,

Cette année 2023 a été marquée par de nombreuses réalisations au sein de notre commune ; en plus des multiples animations qui se déroulent tout au long des saisons, les services et les élus ont redoublé d'efforts pour améliorer votre cadre de vie.

Fidèles à nos engagements, nous construisons avec vous les projets structurants de notre ville. Nous avons la chance d'être au cœur des vallées ; mais nous avons également les obligations propres aux petites villes qui ont un rôle de centralité. Nos responsabilités sont importantes en matière de santé, de culture, d'environnement, d'économie, de vie active, de bien-être et de cadre de vie.

La maison de santé a été livrée aux professionnels afin d'assurer une offre médicale de qualité et de proximité pour les Argelésiens et plus largement pour les habitants de notre territoire. La construction du laboratoire sur une parcelle communale voisine de la maison de santé garantit à la population des services d'analyses essentiels pour tous.

Le lien social, base de notre programme municipal, passe par la diffusion de la culture à un large public ; c'est pourquoi nous avons décidé de rendre l'accès à la médiathèque gratuit et d'impulser des ateliers de réflexion collective autour du projet de la villa Suzanne, le nouveau tiers-lieu en devenir d'Argelès-Gazost. La forte participation aux ateliers nous conforte dans la nécessité de réhabiliter ce bâtiment emblématique et de permettre l'ouverture d'un lieu pour « faire commun ». Dans cette même optique, nous avons conventionné avec les Foyers ruraux pour une gestion constructive et positive de ce que nous appelons aujourd'hui « l'Espace de la Gare ».

Notre attachement à l'environnement nous oblige à reconstruire nos consommations d'énergies. Ainsi, nous avons déjà installé des panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux et du gymnase ; l'énergie produite est autoconsommée de façon collective. Nous projetons également d'en placer à la station d'épuration. La désimperméabilisation des sols et la plantation de plantes vivaces sur de petites zones urbaines évitent les arrosages fréquents, favorisent l'évacuation en cas de fortes pluies, constituent des îlots de fraîcheur lors de fortes chaleurs et embellissent notre petite ville. Nous avons aussi à cœur de favoriser les déplacements à vélo : vous pouvez voir fleurir ici et là des arceaux pour les garer.

Notre marché légendaire du mardi matin et la rencontre des producteurs du samedi jouissent d'un franc succès. Les nombreux visiteurs que nous accueillons chaque année nous rappellent combien il fait bon vivre à Argelès-Gazost. Des réalisations comme les jeux du parc, l'arrosage intégré du terrain de football, les travaux dans les allées du cimetière contribuent à améliorer notre cadre de vie. Afin de protéger notre architecture si typique et d'encourager la préservation et la réhabilitation des façades anciennes, nous allons signer une convention avec la Fondation du patrimoine. La sécurité routière est aussi une de nos nombreuses préoccupations ; nous engagerons cette année des études pour les travaux nécessaires sur l'avenue Robert Coll.

Nous sommes heureux de faire savoir aux petits et aux grands qui pratiquent le skate et la trottinette que nous avons pu obtenir les aides financières nécessaires à la réalisation du skatepark. Nous remercions l'État pour son action, obtenue grâce aux soutiens de Messieurs Etienne Guyot, ancien Préfet de Région, Jean Salomon, Préfet des Hautes-Pyrénées, Fabien Tuleu Sous-préfet d'Argelès-Gazost, ainsi que de la sénatrice Viviane Artigas et du député Benoît Mourret. Les efforts de tous permettent cette réalisation. Nous vous remercions pour votre participation active aux plans du projet, et saluons la participation financière et déterminante de l'Agence Nationale du Sport et de la CCPVG. Notre inscription en tant que commune et en tant que communauté de communes au label « Terre de jeux 2024 » prend toute sa dimension avec la présence de cette nouvelle pratique aux jeux olympiques de Paris.

La diversité des activités proposées dans notre commune contribue à l'épanouissement de chacun et permet à tous de pratiquer des activités physiques. Ainsi, nous avons l'ambition de contribuer à votre bien être et de vous transmettre de l'optimisme et de la gaieté pour vous accompagner dans votre vie de tous les jours.

Je vous souhaite bonne lecture de votre bulletin municipal et vous transmets nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2024.

Vive la paix, vive la liberté et vive Argelès-Gazost !



“

# VIE MUNICIPALE

## Un budget 2023 au plus juste



Dans un contexte général de hausse importante des prix, la municipalité a fait un exercice d'équilibriste pour maîtriser les dépenses, maintenir des services de qualité et poursuivre les investissements au service des Argelésiens.

Pour ce faire, elle a cependant dû actionner le seul levier restant à sa disposition, en votant une hausse modérée (+ 3 %) du taux d'imposition foncier qui s'est ajoutée à celle appliquée par les pouvoirs publics sur les bases (+ 7,1 %).

### Répartition du budget 2023 en euros et par habitant



# VIE MUNICIPALE



## Les recettes de la commune

- Produits et services : 137 000 €
- Dotations de l'État : 1 075 700 €
- Impôts et taxes : 2 185 000 €



Des dépenses énergétiques en hausse

**635 000 €**

En 2022, les dépenses d'énergie s'élevaient à **514 000 €**



## Les principaux projets d'investissement 2023

- Finalisation de la maison médicale
- Réfection du terrain du stade de foot
- Réfection des allées du cimetière
- Changement des jeux d'enfants du parc
- Démarrage du projet de skatepark
- Démarrage du projet de la villa Suzanne



## Maintien de l'enveloppe globale versée aux associations argelésiennes

• **142 500 €**



## Précisions sur les budgets de l'eau et de l'assainissement

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, il est obligatoire d'avoir des budgets eau et assainissement équilibrés et séparés du budget principal.

Tel est le cas de la commune d'Argelès-Gazost, qui gère l'eau et l'assainissement en régie, ce qui permet de **maîtriser les coûts** de fonctionnement et d'investissement.

Tout comme le budget principal, les budgets de l'eau et de l'assainissement sont impactés par l'augmentation du coût de la vie (électricité, matériel...). Afin de pouvoir effectuer les travaux indispensables et inévitables, comme le remplacement des compteurs, la recherche et la réparation des fuites ou encore le remplacement de canalisations et de branchements individuels, il est nécessaire d'**augmenter le prix de l'eau** (part eau potable uniquement).

Aujourd'hui, le budget est en équilibre précaire et il convient de le pérenniser pour les années à venir afin d'engager les travaux.





## Argelès-Gazost, Petite Ville de Demain et commune Bourg Centre

Argelès-Gazost est « Petite Ville de Demain » et commune « Bourg Centre ». Ces programmes respectivement portés par l'État et la région Occitanie visent à soutenir les élus des petites villes dans la réalisation de leur projet de territoire à travers le financement et l'accompagnement technique.

Mais, concrètement, quel a été l'impact de ces programmes en 2023 ?

**Plusieurs actions ont été menées sur des sujets essentiels à la vie d'une petite ville dont :**

— **Les déplacements** : co-construction d'un schéma directeur des mobilités actives (piéton et vélo) et pose d'arceaux vélos. Poursuite en 2024 avec des aménagements cyclables et de nouveaux arceaux.

— **Les équipements** : obtention de financements et conception du skatepark. La réalisation des travaux est prévue en 2024.

— **La nature en ville** : obtention de financements et réalisation de petits jardins sur l'espace public. D'autres projets verront le jour en 2024.

— **Le soutien aux initiatives locales** : mise en œuvre d'ateliers de co-construction d'un tiers-lieu à la villa Suzanne. L'architecte concevra le projet en 2024.

Plusieurs réalisations sont donc à venir dès 2024, les phases pré-opérationnelles de recherches de financements et d'études ayant pu être réalisées en 2022 et 2023.



## Déchets de jardin et déchets verts

Il est rappelé à chacun, que tous les déchets verts doivent être déposés à la déchèterie d'Argelès-Gazost située Z.I. du Sailhet (05 62 97 91 99 ; Horaires d'ouverture : du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45).

La commune propose l'enlèvement des déchets verts résultant de l'entretien courant des cours et jardins **uniquement pour les personnes dépendantes (diminuées physiquement, sans véhicule...)**.

Ne sont pas concernés, et ne seront pas assurés par la commune, les enlèvements provenant de travaux importants (tailles de haie et élagage d'arbres).

Le ramassage se fait dans les conditions suivantes :

- **dans des sacs ou des poubelles (feuilles, herbe) ne dépassant pas 40 kg,**
- **en fagots pour les branchages,**
- **en un seul tas limité à 1 m<sup>3</sup>,**
- **stockés chez vous (en laissant l'accès accessible) et non sur la voie publique.**

Afin d'organiser au mieux cette collecte, les personnes concernées **doivent s'inscrire en mairie chaque début d'année**. Une commission analysera la liste et validera les inscriptions en fonction des critères énoncés ci-dessus. Cette inscription sera valable pour l'année en cours.

Une fois cette inscription validée, les bénéficiaires devront contacter la mairie (à l'accueil ou par téléphone au 05 62 97 22 66) afin de confirmer le passage en fonction du planning ci-dessous :

- 01/05 au 31/08 : 2 ramassages par mois (1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi du mois),
- 01/09 au 30/04 : 1 ramassage par mois (1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois).

Nous rappelons que les déchets verts en petite quantité peuvent être valorisés à domicile en les intégrant au compost. Les ligneux de faible diamètre peuvent être broyés et utilisés comme paillage au jardin. Se rapprocher de la communauté de communes pour l'achat de composteurs et le prêt de broyeur de végétaux.



## Projets d'urbanisme

**Quelles démarches obligatoires quand vous avez un projet :**

- **de construction, de démolition** totale ou partielle, de réhabilitation, d'agrandissement de votre maison, d'aménagement du garage en pièce d'habitation, de changement de destination,
- **de création d'une véranda**, d'un abri de jardin, d'un abri voiture, d'une piscine, d'une serre,
- **d'intervention sur vos façades** : remplacement de menuiseries, ravalement, modification ou création de baies, pose d'une pompe à chaleur en façade sur rue, remplacement du matériau de couverture, pose de panneaux solaires ou photovoltaïques en toiture,
- **d'une création ou modification de clôture**, de portail, etc.



Sachez qu'il est nécessaire de déposer dans TOUS ces cas une **demande d'autorisation en mairie, permis de construire ou déclaration préalable**, AVANT le démarrage des travaux.

Des règles d'urbanisme existent édictées par le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et par le PPR (Plan de Prévention des Risques) suivant des cartes de zonages.

Le territoire de notre commune inclut le périmètre de protection de **trois monuments historiques**. Dans le cadre de leur instruction, les demandes concernées sont **soumises à l'avis de l'architecte des bâtiments de France**.

La palette des couleurs des Hautes-Pyrénées vous aidera dans votre choix de coloris d'enduit de façade et de menuiserie.

**Vous pouvez consulter ces documents sur le site de la mairie à la rubrique vie municipale > urbanisme et tous ses onglets.**

Vous devrez constituer un dossier de demande d'autorisation (formulaire Cerfa et différents documents à fournir). Vous pouvez être renseigné auprès du secrétariat de la mairie qui saura vous conseiller et vous orienter.



## Énergie renouvelable pour une amélioration énergétique

Après la pose d'un chauffage par pompe à chaleur air / air au Petit Théâtre de la Gare et à la salle Jean Bourdette, après la mise en service du photovoltaïque du gymnase, la commune continue sa mue énergétique.

En 2023, la chaudière à gaz de la mairie de plus de 40 ans (autant dire très énergivore) a été remplacée par une chaudière à condensation dernière génération, équipée d'une programmation adaptée aux heures d'ouverture.

Deux projets de rénovation énergétique sont à l'étude pour la bibliothèque et la salle de réunion du gymnase : menuiseries extérieures, isolation thermique et phonique, chauffage par pompe à chaleur air / air.

La réalisation est prévue pour 2024 ou 2025.

Par ailleurs, 500 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques vont être installés à la station d'épuration (STEP) pour une production de 100 Kwc.

L'électricité ainsi générée sera consommée sur place. **La mise en service est prévue pour le mois de mai 2024.**

**Coût des travaux STEP (selon étude) :**

- **Investissement : 110 000 € TTC**
- **Aides de l'État DETR : 60 000 €**
- **Gain sur facture électrique : 18 000 € / an**



## Villa de Buzy

En 1939, le comte Marie Jean Pierre de Roquette-Buisson vend à Paul Jacques Lacrampe, médecin à Argelès-Gazost, et à son épouse Suzanne Gaulier un terrain de 1 800 m<sup>2</sup> sur lequel ils construisent leur maison.

Par testament olographe du 19 mars 2020, leur fille Danielle Lacrampe-Gaulier lègue la villa de Buzy à la commune en 2023 :

*« Je lègue à la commune d'Argelès-Gazost ma maison d'habitation, meubles, immeuble et son parc de 1 700 m<sup>2</sup> attenant pour l'éducation à l'environnement. »*

En juillet 2023, un nettoyage du jardin en friche a été entrepris par le collectif écocitoyen d'Argelès-Gazost et des élus. La mare a également été remise en eau. En prolongement des objectifs de l'atlas de la biodiversité communale (ABC), **la commune souhaite poursuivre sa politique volontariste en faveur de l'environnement** et appliquera les préconisations du plan d'actions de son ABC au jardin de Buzy.



Pour l'occupation de la villa, elle se dotera de partenaires ayant une relation particulière avec la connaissance de l'environnement valléen. Le partenariat et la collaboration avec ces acteurs créera une dynamique locale, en valorisant le territoire grâce à une programmation d'animations autour de la nature et d'activités éco-responsables.

Par son schéma directeur des mobilités actives, la commune a aussi le projet de développer et favoriser les liaisons ville thermale – ville haute en développant le maillage déjà en place. L'opportunité de l'acquisition de cette propriété permettra de créer par la traversée de son jardin une connexion piétonne supplémentaire entre l'avenue du Général Leclerc et la rue de l'Yser, elle-même déjà en liaison avec l'avenue des Pyrénées.



## Quid de la taxe habitation ?

La taxe d'habitation, comment ça fonctionne ?

Depuis janvier 2023, la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée pour tous les contribuables. Mais elle est maintenue sur les résidences secondaires.

Cette taxe est versée aux collectivités locales et son montant varie d'une commune à l'autre, en fonction du taux voté et du type de local imposable.

Les communes situées sur des zones dites « tendues » (c'est-à-dire celles confrontées à un déséquilibre

marqué entre l'offre et la demande de logements, entraînant de sérieuses difficultés à se loger) ont la possibilité d'appliquer une majoration comprise entre 5 % et 60 % sur cette taxe.

Avec le nouveau décret paru le 25 août 2023 au journal officiel, une actualisation de la liste des communes pouvant bénéficier de cette majoration a été faite. **Argelès-Gazost en fait partie.**

Après échanges en commission finances et en concertation avec le conseiller aux décideurs locaux, le conseil municipal a acté, dans sa séance du 29 septembre 2023, l'application d'une majoration qu'elle a souhaité limiter à 20 %.

Les recettes issues de cette majoration (estimées à 27 000 €), seront utilisées pour **créer et développer une offre de logements** dans la commune d'Argelès-Gazost.



## Restitution de l'inventaire de l'atlas de la biodiversité et suite donnée

Le 09 mars 2023, l'inventaire de l'atlas de biodiversité communale a été présenté à un public très attentif : entre 2021 et 2022, 38 habitats ont été identifiés sur la commune, abritant 178 espèces de champignons, 293 espèces animales et 563 espèces végétales.

Malgré la méthode rigoureuse du bureau d'études et la contribution de nombreux Argelésiens, **il reste néanmoins des connaissances à acquérir sur les champignons, les mousses, les lichens, les insectes, les araignées et les mollusques**. Chaque nouvelle observation peut être rapportée en mairie suivant le tableau qui avait été mis à disposition pendant la phase de prospection active (disponible sur [www.argeles-gazost.fr](http://www.argeles-gazost.fr) > vie municipale > développement durable).

Les **trames verte** (forêts situées à l'ouest de la commune) et **bleue** (gaves d'Azun et de Pau) ont été détaillées. La **trame sombre** a également été présentée par le parc national des Pyrénées : la pollution nocturne lumineuse a diminué entre 2019 et 2021, marquant l'effort de la commune dans l'extinction de l'éclairage.

Suite aux inventaires de terrain, les **enjeux** ont été identifiés. La commune possède quelques « pépites », souvent sur des propriétés privées, qu'il convient de faire connaître pour faciliter leur préservation. Il s'agit notamment d'une **zone humide** découverte sur la commune, d'une **espèce de mousse protégée**, d'**arbres remarquables anciens**, ou encore de certains canaux bordés de haies traversant des parcelles agricoles et favorables à la biodiversité. Des **gîtes à chauves-souris** ont également été identifiés sous les toitures de bâtiments communaux.

Si l'environnement de la commune semble donc privilégié et préservé, l'organisation urbaine historique entraîne néanmoins une **réduction de la biodiversité**,



hormis le parc thermal. Autrement dit : où sont passés les écureuils ? C'est dans ce sens que la démarche a été poursuivie en mai, avec l'organisation d'ateliers de concertation sur les thématiques urbaines, aquatiques et forestières, supports du futur programme d'actions en faveur de la biodiversité communale.

Jardin privatif ne rimant pas forcément avec oasis de biodiversité, la commune a fait appel à Rachel Morin en première année de BTS Gestion et protection de la nature (enseigné à Vic-en-Bigorre) pour aller à la rencontre des Argelésiens vivant autour du parc et créer un **guide des aménagements pouvant être réalisés dans son jardin pour favoriser la biodiversité**. D'une durée de 2 mois, son stage s'est achevé avec l'organisation d'un atelier « Comment inviter la biodiversité dans son jardin » dans le jardin de la villa de Buzy, en binôme avec Ronan Lattuga (écologue en charge de l'ABC).

La prochaine étape ? finaliser le programme communal d'actions en faveur de la biodiversité et mettre en œuvre les premières actions !



## Des petits nouveaux pour la mobilité douce !

Le schéma directeur des mobilités actives d'Argelès-Gazost ayant identifié la nécessité de développer et moderniser les aires de stationnement dédiées au vélo, la commune a commencé, fin 2023 à les renouveler progressivement. Ainsi, des **bornes en forme de U inversé** sont installées à certains endroits stratégiques, et cet investissement va se poursuivre durant les prochaines années.

Les râteliers historiquement présents sur la commune (dispositif pour lequel on vient coincer la roue du vélo) n'étant plus adaptés aux vélos actuels (pneus trop gros, pas de pose d'antivol possible...), ces nouveaux équipements de couleur verte sont beaucoup plus pratiques et étaient demandés par les Argelésiens. Ouvrez l'œil pour localiser les emplacements où ils ont



déjà été installés : thermes, maison de santé, gymnase, poste... Ils n'attendent plus que vous et votre vélo pour faciliter vos déplacements tout en douceur !



## Les réalisations de 2023

### SERVICES TECHNIQUES

Comme chaque année, de nombreux travaux d'embellissement, de réparation, de construction, de modification, d'entretien, d'urgence sont effectués au quotidien par les agents des services techniques. Ces travaux sont utiles et indispensables au bon fonctionnement de notre ville. Il est important, en plus des investissements nécessaires qu'il faut faire, d'entretenir le patrimoine communal existant.

Que ce soient les bâtiments, les stades, les équipements urbains, les arbres, les parcs, les jardins et autres, nous avons la chance d'avoir des personnes investies et compétentes dans leurs domaines. Dirigée par Serge Pratdessus, le Directeur des Services Techniques et son adjoint Eric Lacrampe, l'équipe technique contribue pleinement à notre souhait d'avoir une belle ville. Nous tenons par le biais du bulletin municipal à les remercier pour tout le travail effectué.

### CIMETIÈRE

Cette année, le cimetière vieillissant a fait l'objet d'importants travaux de terrassement et de voirie pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Après une procédure de récupération de caveaux à l'état d'abandon, 50 sépultures ont été déplacées libérant ainsi de la place pour la construction de nouveaux caveaux.

En parallèle, une nouvelle procédure de trois ans a été lancée en 2023 sur 40 tombes et 10 indigentes considérées à l'état d'abandon.

Ainsi, nous n'aurons plus de problème d'emplacement pour au moins les dix prochaines années, sachant que la construction des nouveaux caveaux se fait au fur et à mesure de la demande qui est en moyenne de six caveaux par an sur les cinq dernières années.

Comme vous avez pu le remarquer, les allées secondaires sont prévues en herbe avec un engazonnement spécifique.

La première tranche de la réfection des allées principales a été réalisée en octobre 2023 permettant ainsi un accès plus facile pour tout le monde. Les allées de la partie haute seront faites en 2025.

Nous travaillons également sur le « comment gérer les déchets » pour améliorer ce service tout en simplifiant le travail des services techniques.

Nous vous demandons de trier au maximum et de séparer les déchets verts des plastiques. Des conteneurs sont prévus à cet effet.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

#### Exemples de travaux réalisés par les services techniques en régie :

- Occultation du gymnase
- Mise en conformité électrique :
  - Gymnase
  - Église
  - Salle de la terrasse
  - Petit Théâtre de la Gare
  - Salle Jean Bourdette
- Réfection d'un module en pierre d'Arudy à l'entrée des thermes
- Création d'un local de rangement au Petit Théâtre de la Gare
  - Mise en sécurité de la route d'Aubisque
  - Préparation du sol aux jeux du parc

**Procédure de reprise pour état d'abandon et terrains communs** (pour dix concessions en état d'abandon et 40 sépultures en terrains communs) : **6 030 € HT**

**Travaux de reprise de concessions : 24 152 € HT**

**Travaux de réfection allées phase 1 : 35 141 € HT**

**Estimatif travaux de réfection allées phase 2 :  
42 000 € HT**

**Aides de l'État DETR 2023 - 2024 :  
22 320 €**



# VIE MUNICIPALE

## STADE DE FOOTBALL

Au printemps 2023, le terrain de foot a été ravagé par une colonie de larves de hannetons qui a fortement dégradé la pelouse à tel point que nous avons été obligés de la refaire.

Nous en avons profité pour mettre en place l'arrosage automatique pour plus d'efficacité et également pour des économies d'eau (deux cycles de 15 minutes et deux cycles de 5 minutes par jour).

Nous avons gagné en temps de travail car tout est automatique. La pose de l'arrosage a été faite par les services techniques en régie.

Une demande au Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) a été déposée en temps et en heure par le Foot-club Pyrénées Vallées des Gaves (FCPVG) via la Fédération Française de Football (FFF). Nous attendons leur retour.

**Terrassement : 2 920 € HT**

**Travaux :** défeutrage, sablage, aération  
louchets creux (carottage), regarnissage,  
passage du Drag mat + brosse : **3 879 € HT**

**Sable : 2 232 € HT**

**Fertilisant, gazon : 3 465 € HT**

**Achat du matériel d'arrosage :**  
**13 214 € HT**

## JEUX DU PARC

Nous avons la chance d'avoir à Argelès-Gazost un magnifique parc thermal où il fait bon flâner. Les familles aiment amener les enfants profiter des balançoires, tourniquets, toboggans et de la cabane. Celle-ci a été remplacée fin 2023, après 30 ans de bons et loyaux services, par une **nouvelle structure complétée par un side-car sur ressort**. Cette installation répond aux nouvelles normes en vigueur.

**Coût des travaux : 29 397 € HT**

**Aides de l'État DETR : 15 000 € HT**



## INFORMATION SUR DIVERS TRAVAUX

Réfection des trottoirs du carrefour de l'avenue d'Agrain et de l'avenue de la Marne.

**Coût des travaux : 10 240 € HT.**

Suite au diagnostic de l'entreprise Soins Modernes Des Arbres (SMDA), nous avons dû abattre des arbres devenus dangereux :

— rue du Hautacam, avenue Alphonse Daudet : fait en régie

— avenue d'Agrain, avenue Hector Sassère : abattage réalisé fin 2022.



# VIE MUNICIPALE

## MAISON MÉDICALE

Cette année a vu la fin des travaux de la maison médicale et sa mise à disposition aux socioprofessionnels, avec une ouverture en avril.

Le loyer perçu par la commune est de **5 000 €/mois.**

Après un contrôle effectué par le service des routes du Département, nous avons dû réaliser une mise en conformité du plateau traversant route de Saint-Savin.  
**Coût des travaux : 4 474 € HT.**

### Bilan financier :

- Coût total de l'opération : **2 174 673 € HT**
- Travaux HT : **1 977 610 €**
- Ingénierie HT : **197 062 €**
- Aides totales accordées : **1 312 046 €**
- Reste à charge de la commune : **862 626 € HT**



## Opération rénovation de façade

La commune d'Argelès-Gazost souhaite redonner un **aspect authentique et attractif** aux quartiers situés dans le périmètre de protection du château d'Oourout et de la cité scolaire René Billères inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Cela pour inciter les propriétaires à **restaurer les façades** de leurs immeubles. Elle vise ainsi à revaloriser l'architecture locale et à sensibiliser les habitants à la qualité et l'attractivité de leur cadre de vie.

Constatant qu'elles partagent des missions et des valeurs semblables, la commune et la Fondation du Patrimoine ont décidé de s'engager dans un partenariat. La Fondation du Patrimoine a pour mission de promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national.

Elle contribue à l'identification des éléments de patrimoine bâti et naturel confrontés à des risques de dégradation ou de disparition et apporte son assistance aux propriétaires publics et privés dans l'élaboration de projet de sauvegarde et de mise en valeur en contribuant, le cas échéant au financement desdits projets.

Une convention conclue pour une durée de trois ans

à partir de 2024 engage la commune à verser une somme globale maximale de 5 200 € qu'elle mettra à la disposition de la Fondation du Patrimoine de la manière suivante :

- 200 € pour l'adhésion
- 5 000 € correspondant à 2 % du coût TTC des travaux labellisés pour chaque projet.

### L'octroi de ce label permet de déduire de l'impôt sur le revenu 50 % du montant des travaux labellisés.

Pour être éligible à l'aide de la commune, les travaux devront à minima comprendre le ravalement des façades visibles des voies publiques. Pourront également s'ajouter la réfection de la couverture du bâtiment et d'éléments d'animation des façades tels que ferronneries, à l'exception des remplacements des menuiseries.

Pour cela, la demande doit se faire en même temps que le dépôt de la demande préalable (DP) ou du permis de construire en mairie après avoir renseigné un imprimé spécifique.

Une réunion publique spéciale avec la Fondation du Patrimoine aura lieu le **mardi 13 février 2024 à 18h30** à la villa Suzanne. Nous vous y attendons nombreux.



## Les projets de 2024

### LOGEMENTS DE L'ANCIENNE GARE

Au mois d'août 2023, notre commune a été définie comme relevant d'une « zone tendue » faisant face à des difficultés particulières d'accès au logement; cela nous permet de disposer d'un levier fiscal supplémentaire pour majorer la part de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale dite « THRS ».

Lors de sa séance du 29 septembre 2023, le conseil municipal a voté une majoration de 20% de cette part communale.

Cela pourrait représenter un montant de 27 327 € de revenu supplémentaire. Cette somme sera entièrement réservée au financement de trois logements à l'étage de l'ancienne gare, avenue de la Marne :

Deux T3 et un T2 qui seront exclusivement destinés à la location à l'année ou au logement des saisonniers. En 2024, nous lancerons les travaux d'ingénierie et nous rechercherons les financements possibles pour une réalisation courant de cette année.

**Estimation des travaux : 350 000 € HT**



### AVENUE ROBERT COLL

Les travaux de réaménagement devraient commencer en 2024 sur l'avenue Robert Coll.

Les relevés topographiques des réseaux ont déjà été effectués.

En partenariat avec le SDE, les lignes électriques et les câbles de télécommunication vont être enterrés à l'automne.

En amont, des contrôles caméras seront faits sur les conduites d'assainissement (eaux usées et pluviales) et en fonction des résultats, des travaux seront engagés.

En parallèle, une étude d'aménagement (trottoirs, sécurisation piétons, mobilité vélo, vitesse de circulation...) sera menée en collaboration avec les riverains.

**Estimation des travaux :**

Au niveau de l'eau potable, tous les branchements particuliers seront refaits et 350 ml de tuyauterie principale seront remplacés pour un coût estimé à 155 000 € HT imputé au budget de l'eau.

Un réseau fonte sera installé en parallèle de la conduite thermale en prévision d'un changement éventuel.

Le coût de l'ingénierie (maître d'œuvre, passage caméra, relevé du géomètre) a été évalué à 40 000 € HT. Une subvention a été sollicitée auprès de monsieur le Sous-préfet.



## Villa Suzanne : projet en (co)construction

Ça y est ! Le projet de rénovation de la villa Suzanne, fleuron de notre commune, est enfin sur les rails ! Ce projet, qui a été au cœur de notre programme électoral, nous avons souhaité le construire avec vous. Pour cela, nous avons engagé à nos côtés une équipe composée de quatre personnes spécialistes des tiers-lieux et du travail coopératif : Florence Busnot Richard (consultante et formatrice en coopération auprès des territoires et membre du tiers-lieu de Bigorre - Bagnères), Julie Simoes (consultante, formatrice, membre du Lien - Ibos), Séverine Toulis (consultante et membre du tiers-lieu La Maison Forte - Monbalen, Lot-et-Garonne) et Stéphane Hénin (consultant et formateur, membre de Kanopé - Auch).

### Accompagnés de cette équipe, nous avons pu :

- **informer et recueillir les premiers témoignages** des Argelésiens à la journée des associations (2 septembre),
- **présenter la villa Suzanne**, recueillir de précieux témoignages et réfléchir avec les participants sur les possibilités de ce lieu (30 septembre),
- **interroger les habitants**, les acteurs associatifs, professionnels et institutionnels sur leurs besoins (10 et 12 octobre),
- **former les personnes intéressées par le projet au concept de tiers-lieux** et à leur capacité d'être des outils de transformation des territoires (26 septembre),
- **faire émerger un collectif de citoyens** pour suivre le projet (10 novembre),
- **mettre en place un comité de pilotage décisionnaire** pour construire le projet (21 novembre et dates ultérieures non encore définies).

L'objectif de cet accompagnement est d'associer un panel représentatif de futurs utilisateurs du lieu dès le début du projet, qui le feront vivre lorsqu'il sera prêt à ouvrir ses portes au public, et d'établir ensemble ses règles de gestion ainsi que son équilibre économique. Le projet sera rendu en début d'année 2024. Il sera concrétisé par un architecte recruté à cet effet dans les mois suivants, qui nous fournira les plans pour sa réalisation et la recherche de financements. Nous avons l'espoir que les travaux puissent débuter en 2025 pour une ouverture au public courant 2026. Ces premières réunions de travail augurent de très belles choses pour ce lieu cher au cœur des Argelésiens et nous conduisent à repenser les services de la ville dans leur ensemble, pour une parfaite complémentarité et cohérence des structures existantes. Nous vous tiendrons informés des avancées de ce projet par des publications sur nos réseaux sociaux et sur notre site Internet, ainsi que par des réunions publiques lorsque cela s'avèrera nécessaire.



### La villa Suzanne, en quelques dates :

- + **1784** Propriété Sassère, rue de la Duère (rue du Capitaine Digoy), maison grange, jardin, basse cour et vigne.
- + **1795** Jean-Baptiste Sassère puis Jacques Sassère, notaires à Argelès-Ourout, propriétaires successifs.
- + **1866** Hector Sassère, avocat parisien, héritier, fils de Jacques. Il crée la société thermale des Pyrénées qui va construire la ville thermale : établissement thermal, parc, casino, société des villas.
- + **1873** Destruction de l'ancienne ferme, construction de la villa actuelle, le « château Sassère ».
- + **1895** Faillite et liquidation de la société thermale des Pyrénées.
- + **1910** Achat de la propriété par Henri Tron (1863-1946), pour que sa deuxième fille Suzanne, atteinte de tuberculose pulmonaire, bénéficie du climat sédatif de la vallée d'Argelès-Gazost.
- + **1911** Décès de Suzanne à l'âge de 18 ans. Le château Sassère devient la « villa Suzanne ».
- + **1912** Décès d'Hector Sassère à Ayros.
- + **1946** Décès d'Henri Tron dans le jardin de sa villa.
- + **1952** Achat de la propriété par la municipalité d'Argelès-Gazost.
- + **1952** Étude de transformation en école maternelle suivie des travaux.
- + **1959** Ouverture de l'école et des logements des instituteurs.
- + **1964** 150 élèves, trois classes.
- + **1965** 170 élèves, quatre classes.
- + **1972** 114 élèves, trois classes, mais ouverture de l'école maternelle Jean Bourdette (quartier de l'Arieulat), 62 élèves, deux classes.
- + **1981** 74 élèves, deux classes.
- + **1982** Une classe supplémentaire.
- + **2000** 70 élèves, trois classes.
- + **2021** Fermeture de la maternelle villa Suzanne, transférée à la nouvelle école Jean Bourdette.
- + **2023** Étude pour la reconversion de la villa Suzanne en tiers-lieu !

Sources : SESV – Compilation de la Revue Lavedan et Pays Toy.



## Application citoyenne City All

Depuis 2021, une application mobile a été mise en place pour **vous informer en temps réel de l'actualité de la ville**. Vous pouvez y trouver les animations de la commune, les spectacles, les actualités diverses et beaucoup d'autres informations. De plus, vous pouvez en être les acteurs en ayant la possibilité d'y effectuer des signalements ou des suggestions pour nous aider à améliorer notre commune.

Si vous ne l'avez pas encore sur votre téléphone, rien de plus simple. Utilisez le QR code ci-contre, ou bien téléchargez l'application CityAll sur votre store et saisissez-y Argelès-Gazost. Des affiches dans la ville vous y donnent aussi accès.



## Arrivée du nouvel architecte des bâtiments de France

Le territoire de notre commune inclut le périmètre de protection de trois monuments historiques. Dans le cadre de leur instruction, les demandes d'urbanisme sont soumises à l'avis de l'architecte des bâtiments de France.

L'équipe municipale a accueilli le 5 octobre 2023 le nouvel architecte des bâtiments de France, Pierre Woznica, qui a succédé à Jeanine Colonel.

À cette occasion, les projets communaux en cours le concernant lui ont été présentés, notamment

la reconversion de la villa Suzanne, le projet du skatepark, l'opération de réhabilitation des façades et la végétalisation de la ville.

Des échanges très instructifs ont permis d'évoquer les préconisations concernant les enduits de façades, la pose de panneaux solaires ou photovoltaïques, les menuiseries, les « vélux », les clôtures, les piscines, les couleurs de matériaux, etc.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



## Arrivée du nouveau directeur général

Après sept années de bons et loyaux services, **Pierre Duval**, notre DGS (directeur général des services) nous a quittés. La distance et le temps passés sur la route entre son domicile et la mairie ont peu à peu motivé ce départ qui nous a tous affectés.

Le DGS assure la coordination générale des services et la mise en œuvre des décisions prises par les élus grâce à son expertise juridique, financière et administrative.

Son rôle extrêmement important est indispensable. Au-delà de ces compétences professionnelles qui sont requises, Pierre nous a prouvé qu'il possédait également des qualités humaines d'écoute, d'empathie, de patience, de disponibilité et aussi beaucoup d'humour.

**Le recrutement d'un nouveau DGS a été fait, Antoine Guihard a pris son poste au mois de janvier 2024.**



## Les thermes et le centre thermoludique



### Une nouvelle directrice dans l'établissement

Depuis le début du mois d'avril, Patricia Rozo-Béars assume les fonctions de direction de notre établissement à la place d'Alain Laguerre qui a assuré six ans de direction. Nous la remercions pour le travail accompli et la gestion des crises qu'il a eu à surmonter.

### Bilan de la saison thermale

La saison thermale a débuté au début du mois d'avril. Malheureusement, nous avons connu une fermeture administrative du 6 au 17 juin 2023, liée à une pollution de l'eau de notre captage, consécutive au passage des troupeaux montant aux estives.

Nous remercions les établissements de Cauterets et de Luz-Saint-Sauveur qui nous ont permis d'assurer la continuité des soins de nos curistes.

Il faut également souligner l'engagement du personnel thermal qui a accompagné les curistes sur les sites d'accueil et la bonne gestion de ce moment difficile par la nouvelle directrice.

Malgré cela, nous constatons que nous terminons la saison avec 1 061 cures conventionnées s'approchant ainsi du nombre de l'année dernière et 388 mini-cures dites de remise en forme, non conventionnées. Il apparaît aussi que les demandes de ce type de mini-cures augmentent. Cette activité doit aussi être développée car elle permet de toucher un panel de population plus varié que des cures conventionnées. La majorité de nos patients provient des régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine.

Fin 2023, nous enregistrons 485 pré-réservations pour la saison prochaine. Une campagne de mailing (envoi de messages électroniques) et d'appels téléphoniques sera menée afin de nous rapprocher de notre objectif de 1 200 cures conventionnées pour 2024.

### Bilan du Jardin des Bains

L'année 2023 confirme ce que nous avions constaté en 2022 : l'Institut connaît un succès croissant. Nous souhaitons que cette activité se développe encore et qu'un maximum de créneaux soit proposé à notre clientèle.

La salle de sport ne connaît pas une grosse fréquentation, le reproche fait étant souvent le manque de place et un nombre d'instruments insuffisant.

Le thermoludique enregistre toujours un bon taux d'activité, insuffisant cependant à couvrir les frais et les remboursements d'emprunts liés à cet espace. Une tentative d'ouverture plus large a été faite au mois d'août et à Noël afin d'augmenter le nombre d'entrées.

Nous avons dû fermer le 23 octobre 2023 l'accès au Jardin des Bains afin que des travaux soient effectués

sur le bassin principal. En effet, des fissures dans la résine d'étanchéité pouvaient entraîner des soucis plus graves sur la structure même du bassin.

Le chiffre d'affaire 2023 se situe autour de 800 000 € (820 000 € en 2019) ce qui nous place dans les établissements qui s'en sortent le mieux au niveau national.



### Perspectives

Si nous pouvons nous réjouir de l'attrait et du fonctionnement de notre établissement, il ne faut cependant pas oublier qu'il vit sous dépendance d'un apport financier conséquent du budget principal d'Argelès-Gazost : 400 000 € en 2023.

Nous savons que du renouvellement de matériel thermal est nécessaire à un meilleur accueil des curistes, à la qualité des soins qu'ils reçoivent et au confort de travail des personnels.

Nous prévoyons pour la prochaine saison un changement du serveur informatique (15 000 €) essentiel à la sauvegarde des dossiers, au suivi des factures, aux payes... L'appel malade doit être renouvelé (12 000 €), une révision du surpresseur des bains froids et des douches est nécessaire (8 000 €) ainsi que l'achat de baignoires (18 000 € par baignoire)...

Malheureusement, tout cela peut être remis en cause par des pannes à traiter en priorité.

Malgré tout, nous avons la volonté de faire vivre et de développer des activités autour de l'établissement afin que nos thermes restent un établissement de qualité reconnu comme tel par les curistes, les touristes et les habitants de notre territoire.

Pour terminer nous souhaitons saluer Vincent Vermeil qui nous quitte. Nous le remercions pour la qualité de son travail et nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions.

# VIE MUNICIPALE



## Principales délibérations du conseil municipal - Année 2023

- 05** Mission d'accompagnement pour la structuration du projet de tiers-lieu de la villa Suzanne
- 10** Demande de DETR 2023 pour la désimperméabilisation des sols et la végétalisation
- 12** Demande de DETR 2023 pour le renouvellement des jeux du parc thermal
- 13** Demande de DETR 2023 pour la mise en place des panneaux photovoltaïques de la station d'épuration
- 23** Maison de santé : signature du bail professionnel entre la commune et la SISA des professionnels de santé
- 24** Laboratoire d'analyses médicales : signature du bail emphytéotique entre la commune et la société 3D
- 38** Adoption du budget principal 2023  
**39** Adoption du budget thermal 2023  
**40** Adoption du budget de l'eau 2023  
**41** Adoption du budget de l'assainissement 2023  
**42** Taxes locales directes : vote des taux d'imposition 2023
- 44** Convention avec la CCPVG pour la mise à disposition d'un local et d'un terrain pour la collecte des biodéchets
- 53** Conventions d'objectifs avec la Fédération des Foyers Ruraux pour l'Espace Jeunes et l'Espace de Vie Sociale et convention pour la mise à disposition des locaux de l'ancienne gare
- 57** Règlement intérieur de la bibliothèque
- 59** Subvention de fonctionnement aux associations sportives
- 61** Subvention de fonctionnement aux associations de culture et de loisirs
- 62** Subvention de fonctionnement aux associations patriotiques
- 64** Subvention de fonctionnement aux associations sociales
- 71** Choix du prestataire pour la réalisation du plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau et demande de subventions
- 72** Projet de production d'électricité photovoltaïque pour l'autoconsommation à la station d'épuration
- 74** Convention pour la réouverture d'un ancien chemin communal dans le quartier de l'Arrieulat
- 82** Contrat Bourg-Centre Occitanie : avenant au contrat 2ème génération 2022-2028
- 83** Approbation de la convention avec la Fondation du Patrimoine
- 90** Modification des tarifs de l'eau potable pour l'année 2024
- 91** Crédit du skatepark

## Le Centre Communal d'Action Sociale

### ATTENTION

L'équipe du CCAS (centre communal d'action sociale) vous accueille désormais **les lundis après-midi de 14h à 16h toujours à la mairie.**

Bonne et heureuse année à tous, prenez bien soin de vous.



## L'Espace Jeunes d'Argelès-Gazost

L'Espace Jeunes d'Argelès-Gazost a ouvert ses portes fin 2022 dans l'Espace de la Gare et accueille actuellement une dizaine de jeunes âgés de onze à dix-sept ans.

Lieu d'échange, de partage, d'écoute, de rencontre, d'ouverture, **il a pour but d'accompagner les jeunes dans leurs projets et leurs temps de loisirs autour de valeurs fortes.**

Cette année nous avons réalisé plusieurs projets sur les vacances, co-organisés avec des associations locales :

– **Découverte du graff végétalisé** par une artiste et customisation de chaises végétalisées en partenariat avec l'association Murmure du monde.

– **Organisation d'un séjour de vacances à moindre coût** dans le cadre du dispositif « colo apprenante » financé par la SDJES. Cette aide a permis à vingt-neuf jeunes de découvrir la diversité des activités sportives et culturelles d'un autre territoire tout en rencontrant d'autres jeunes des Espaces Jeunes gérés par la Fédération.

– **Réalisation d'un court métrage** pour présenter le festival cinéma en partenariat avec l'association Cinéziq.



On peut nous y retrouver le mercredi et le vendredi après les cours mais aussi pendant les vacances scolaires :  
– le mercredi de 12h à 17h  
– le vendredi de 18h à 22h  
– et prochainement le jeudi de 17h à 19h et samedi sur projet

**Retrouvez-nous sur les réseaux et notre programme en mairie**

**Facebook :** Espace Jeunes Argelès-Gazost

**Instagram :** ej\_argeles\_gazost

**mail :** ej.argeles-gazost@foyersruraux.org

**Prochainement :**  
**Mise en place d'actions intergénérationnelles** avec l'Espace de la Gare autour de l'histoire du lieu et l'organisation par les jeunes de soirées jeux de société tous les premiers vendredis du mois

Venez nous rejoindre : Benjamin reste à votre disposition pour vous accueillir ou vous renseigner au 07 49 57 03 77.

## Composteurs collectifs et sacs jaunes

Après une première installation en 2022 de composteurs collectifs aux résidences du Gave d'Azun, la CCPVG en partenariat avec la commune a **inauguré deux autres sites**, l'un place de La Pégulhe et l'autre dans l'escalier du parc. Ils sont **destinés aux foyers dépourvus de jardin**.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la législation impose de trier ses bio-déchets qui représentent 30 % de nos ordures ménagères. Grâce à ces sites, les déchets organiques seront valorisés en engrais naturel pour les plantations de qui veut en profiter. Ils sont ouverts et destinés à tous.

Vous pouvez aussi observer un **vélo-cargo** circulant dans la ville. Sa conductrice récolte les bio-déchets des restaurants, hôtels et autres commerces de bouche qui le souhaitent, et les prend en charge pour assurer leur compostage. Ce service a été mis en place par la Communauté de communes Pyrénées vallées des Gaves.

Pour toute information complémentaire ou pour obtenir votre bio-seau, n'hésitez pas à contacter le service déchets de la CCPVG.

**À noter également que les sacs jaunes sont à réclamer à la CCPVG et non plus à l'accueil de la mairie.**



Et pour un tri plus efficace, nous vous informons qu'il est possible de jeter le tri sélectif directement dans le bac jaune, sans sac.



## Nouvelle stèle au centre de secours

Le samedi 9 décembre, le capitaine J.P Medjebeur, chef de centre, et l'ensemble des sapeurs-pompiers du centre de secours d'Argelès-Gazost ont perpétué cette **tradition de la Sainte Barbe**, marquée cette année par l'inauguration au centre de secours d'une **stèle commémorative à la mémoire des sapeurs-pompiers**. La cérémonie s'est poursuivie à la salle des fêtes de Préchac en présence du sous-préfet M.Tuleu.

Après avoir remis diverses médailles et galons, le capitaine Medjebeur a dressé le bilan de l'année écoulée : avec un effectif de quarante sapeurs-pompiers opérationnels dont 25 % de féminines, le centre a effectué 480 interventions. Soit une baisse de 12 % par rapport à l'année précédente en raison d'une redistribution des secours à la personne entre le SDIS et le Samu. Parmi ces interventions, 355 pour des secours d'urgence à la personne et 46 pour feux urbains et de végétation dont certaines particulièrement marquantes.



Les interventions en semaine n'ont pu être prises en charge par le centre par manque de personnel. Pour surmonter ces difficultés de capacité opérationnelle en journée, une des solutions repose sur les conventions de disponibilité, à l'image de celle signée avec les mairies de Préchac et de Sère-en-Lavedan. Toutes ces missions seraient impossibles sans formation, indispensable pour monter en compétences, et aussi pour assurer la relève, notamment auprès des jeunes sapeurs-pompiers de la vallée des Gaves, qui rejoindront les rangs après l'acquisition du brevet.

# VIVRE ENSEMBLE



## Les différents espaces gérés par la Fédération des Foyers Ruraux



La Fédération des Foyers ruraux 31 / 65 est une association d'éducation populaire implantée sur le territoire des Hautes-Pyrénées depuis 2014 avec un axe enfance et jeunesse fort. **Elle gère dans la vallée des Gaves, les accueils de loisirs et Espace Jeunes d'Argelès-Gazost**, Pierrefitte-Nestalas et Cauterets pour un public âgé de trois à dix-sept ans.

Elle porte à travers ses actions des **valeurs fortes de solidarité, respect, tolérance et laïcité** avec la volonté de tisser du lien social.

Depuis que l'accueil de loisirs d'Argelès-Gazost (anciennement les Farfadets) a quitté l'ancienne gare pour l'école Jean Bourdette, ce lieu a été réaffecté en espace d'animation locale en partenariat avec la mairie d'Argelès-Gazost et la caisse d'allocations familiales. Il est partagé avec l'Espace Jeunes.

### L'ESPACE DE LA GARE

Réhabilité et inauguré le 9 juin dernier, c'est **un lieu ouvert à tous et pour tous** qui propose des animations, projets, manifestations régulières et ponctuelles autour de trois axes :

#### Jeunes adultes (seize/vingt-cinq ans)

- Saisir le parcours de l'individu dans son ensemble à partir de l'adolescence jusqu'à ce que ce dernier devienne un adulte pleinement autonome (continuité de l'Espace Jeunes)
- Soutenir les jeunes dans leurs projets
- Proposer aux jeunes adultes des activités adaptées

#### Famille et parentalité

- Favoriser l'expression et les échanges entre les parents, les enfants et les professionnels
- Accompagner à la parentalité en lien avec les partenaires

#### Réseau de territoire

- Crée du lien et de la coopération entre les différents partenaires locaux

Vous pouvez également y venir pour voir la petite expo de la gare, profiter du jardin, des tables extérieures et pourquoi pas y pique-niquer au bord de la voie verte ? Certains s'y retrouvent pour passer un moment convivial, échanger, jouer...

**Deux postes informatiques avec accès wifi sont gratuitement mis à disposition du public** avec la possibilité d'imprimer un document. Attenante à la grande salle, une petite salle de réunion équipée d'un vidéo projecteur et de matériel de visio conférence est ouverte aux associations qui souhaiteraient s'y réunir.

Au-delà des activités régulières sur inscription (jeux de société, tricot crochet, aquarelle dès 6 ans, atelier d'écriture, auberge philo, activités manuelles), des animations et manifestations ponctuelles sont organisées en partenariat avec les institutions et associations du territoire.

Ce lieu est ouvert aux savoir-faire que vous auriez envie de faire partager à d'autres à travers des ateliers.

### L'ACCUEIL DE LOISIRS D'ARGELÈS-GAZOST

Un accueil de loisirs organisé par les Foyers Ruraux 31-65, un lieu pour s'amuser, réfléchir, bouger, rencontrer, découvrir, imaginer, expérimenter, apprendre, créer... Pour les enfants de 3 à 10 ans.

Un espace privilégié constitué d'animateurs référents, professionnels, expérimentés à l'écoute des besoins et des envies des enfants.

**Cette année, les enfants ont été acteurs d'événements en lien avec des partenaires locaux :**

- Lors du **carnaval**, déambulation en centre-ville au côté de **Cirk'en valet**.
- Participation au **Jazz à Luz-Saint-Sauveur**, rencontres en amont avec les artistes.
- Tenu d'un stand lors de la **fête des Pyrénées** pour présenter et vendre leurs créations.
- Tenu d'un stand lors du **marché de noël** organisé par l'APE.
- Projet natureco-construit avec l'association **Eco'DELS et Natura 2000**.
- En avril 2023, l'accueil de loisirs a organisé sa première édition de **bourse aux vêtements**, dans le but de sensibiliser au recyclage, donner une seconde vie, et proposer l'accès à des vêtements à prix bradé. Les bénéfices ont permis de proposer un séjour à Mimizan à prix réduit aux enfants qui ont participé au projet.
- Un séjour « sport et nature » a été proposé à Saint-Pé-de-Bigorre, avec le dispositif « colos apprenantes » de la **SDJES** permettant le départ en vacances à moindre coût.



#### Pour être informé de notre agenda :

Isabelle vous accueille autour d'un thé ou d'un café **du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h**. Venez découvrir le lieu et faire connaître vos envies.

Une **lettre d'information** est envoyée chaque mois par mail à celles et ceux qui souhaitent la recevoir et un **programme mensuel** est déposé dans différents lieux (mairie, office de tourisme, bibliothèque) et affiché sur le panneau devant l'Espace de la Gare.

**Facebook et Instagram :** Lagareargelesgazost

N'hésitez pas à nous contacter à  
**evs.argeles-gazost@foyersruraux.fr**  
ou au **07 83 47 34 22**

# VIVRE ENSEMBLE



## L'école Notre Dame

En cette deuxième rentrée scolaire après l'incendie du presbytère, l'école Notre Dame est toujours dans les locaux d'Ayros-Arbouix, au centre aéré « Notre Dame de l'Estaou ».

Elle y a pris ses marques et fonctionne maintenant au mieux des circonstances. L'école attend patiemment le début des travaux au centre-ville d'Argelès-Gazost et son déménagement dans ses locaux d'origine, rénovés, embellis et sécurisés.

À Ayros-Arbouix, les élèves profitent des différents projets mis en place par l'équipe enseignante (voyages, rugby, piscine, sorties diverses, théâtre, spectacles, etc.), continuent le lien avec la paroisse et le père Dominique Aubian pour la pastorale de l'école, et le lien avec la mairie d'Argelès-Gazost pour les activités de la ville.

L'école accueille les enfants et leurs parents, quelles que soient leurs origines, sans discrimination, et est attentive au bien-être et à la progression de chacun.

Elle est constituée d'une équipe impliquée, dynamique et bienveillante.

**Merci à tous nos partenaires, dans quelque domaine que ce soit, de permettre à notre école de vivre en sérénité et dans l'espérance d'un avenir ambitieux.**



## La cité scolaire René Billères

Dans un cadre exceptionnel, au cœur d'un parc arboré de 8 hectares, entouré par les montagnes des vallées avoisinantes, la cité scolaire accueille à cette rentrée 2023, environ **700 élèves, dont 100 internes**.

La communauté éducative se met au service des familles en partenariat étroit avec les institutionnels, le tissu associatif et économique.

L'établissement, classé au patrimoine, fort de son histoire et de son architecture classée et parsemée d'œuvres d'art, a su, grâce à la Région et au Département, se moderniser.

La tradition d'accueil et d'ouverture sur le monde, avec son internat d'excellence se diversifie depuis son **accréditation Erasmus+ obtenu en 2023** qui va permettre une mobilité de nos élèves et personnels à travers l'Europe et l'enrichissement de nos partenariats internationaux. Ces projets seront également possibles pour les écoles de secteurs dans notre volonté de maillage premier et second degré pour développer un réseau éducatif efficient dans le secteur Lourdes - vallées des Gaves.



Les projets autour du numérique, du développement durable et du sport, sa qualité d'accueil et de restauration font de la **cité scolaire d'Argelès-Gazost un établissement unique et reconnu pour son savoir-faire au travers de nombreuses labellisations** : Lycée numérique, E3D, Eco-Ecole, Ecocert, Génération 2024...

Les partenariats avec la mairie, la communauté de communes et les élus, l'implication des parents d'élèves permettent d'apporter à nos élèves et futurs élèves, ainsi qu'à leurs familles une approche du service public cohérente, concrète, de proximité.

Pour la communauté éducative,  
David LEPERS, Proviseur.

# VIVRE ENSEMBLE



## L'école élémentaire Jean Bourdette

143 élèves ont fait leur rentrée 2023 à l'école élémentaire Jean Bourdette. Une rentrée placée sous le signe de la cohésion et du sport.

En effet, les élèves de CM1 et CM2 ont effectué une **sor<sup>tie au Cirque de Gavarnie</sup>**, une sortie pédagogique dédiée à la découverte du milieu montagnard qui nous a permis de **pointer les effets visibles du changement climatique sur nos paysages de montagne**.



Les élèves de la classe de CM1 et CM2 ont également participé à la **coup<sup>e du monde de balle ovale</sup>** des écoles des Hautes-Pyrénées. 20 classes étaient engagées pour cette rencontre et les enfants de notre école, qui représentaient les Tonga, ont obtenu une bonne **huitième place**.



Les enseignements seront illustrés, cette année encore, par de **nombreuses sorties culturelles et sportives** grâce auxquelles les élèves pourront développer leur conscience citoyenne.

**Le projet Moby** en collaboration avec la mairie, qui tend à promouvoir les mobilités douces, se poursuit et sera ponctué par une après-midi d'animations dans les rues d'accès à l'établissement.

Un point de vigilance sera nécessaire quant à la baisse des effectifs qui pourrait avoir pour effet des fermetures de classes sur notre ville et plus largement sur l'ensemble de la communauté de communes.

**Nous saluons amicalement notre collègue Jean-Claude Bordes qui a fait valoir son droit à la retraite.**

**Maternelle Jean Bourdette : une année scolaire réussie !**

L'année scolaire 2022-2023 dans la nouvelle école s'est très bien déroulée. Les enseignantes et les élèves ont pu mener les différents projets pédagogiques avec beaucoup de plaisir dans des nouveaux locaux flambant neufs.

L'année s'est clôturée par une fête de l'école dans la cour de récréation. Les enfants ont présenté un spectacle chanté et dansé devant les parents émerveillés. À l'issue du spectacle, les familles ont pu apprécier l'**exposition des différents travaux réalisés durant l'année** : des arts plastiques, des constructions en 3D ainsi que des suspensions...

Malgré la fermeture d'une classe, cette rentrée 2023 s'annonce riche en projets, avec l'intervention dans les classes, d'une autrice d'albums de jeunesse Claire Garralon, ainsi que la participation de tous les enfants au projet départemental « Les apprentis musiciens du 65 ».

**Cette année, la répartition est la suivante :**

- Une classe de grande section / moyenne section avec Mme Denise Eyheramendy
- Une classe de GS / MS avec Mmes Charlotte Babiarz et Marie Esquerre
- Une classe de MS / PS avec Mme Sylvie Baylac
- Une classe de PS/TPS avec Mmes Sabine Bouriette et Aurélie Jaureguiberry.

**Nous souhaitons à tous les enfants ainsi qu'à l'équipe pédagogique une très bonne année scolaire !**



**Pour que demain  
soit un autre jour,  
dès aujourd'hui  
consommons  
Vallée des Gaves !**

# VIVRE ENSEMBLE

## Coworking : espace en place maison Cier

Un espace de travail partagé (coworking) est mis à disposition de ceux qui le souhaitent à la maison Cier depuis bientôt deux ans. Son utilisation est restée un peu confidentielle mais se développe petit à petit.

Un agenda partagé pour gérer sa disponibilité a été mis en place et une tarification d'utilisation abordable sera communiquée en ce début d'année 2024.

**Encadré par la mairie, son usage est laissé en autonomie aux usagers** qui ont la responsabilité de laisser les lieux en état et propres.



**Pour tout renseignement :**  
Veuillez contacter la mairie au **05 62 97 22 66**.



## Collectif écocitoyen d'Argelès-Gazost



Le collectif écocitoyen, actif depuis quatre ans et fort de ses **120 adhérents**, se revendique toujours comme un groupe local, indépendant et autonome, ayant une volonté de transmission, de partage, d'entraide et d'échange autour de valeurs citoyennes qui nous unissent.

Thèmes abordés lors de nos réunions publiques mensuelles en 2023, qui ont lieu le plus souvent au Petit Théâtre de la Gare, (que nous remercions vivement) : la biodiversité, la sensibilisation autour des haies privées, l'animation de jardins partagés, la projection suivie d'un débat sur un documentaire autour de l'agriculture, la taille douce des arbres fruitiers et de haies, l'information autour de la mobilité douce, consommer autrement, la co-organisation à une conférence sur la Sonnante, une soirée d'information sur les portables et les jeunes, des informations sur les canaux et toujours nos ateliers de réparation et de couture (à l'ancien collège d'Ourout).

### Ce qui va suivre pour l'année 2024 :

- **le 20 janvier** : atelier « jardinerautrement » avec un intervenant : G. Domenec,
- **le 23 février** : diffusion du documentaire « De l'eau jaillit le feu » suivie d'un débat avec le journaliste S. Leder du Monde diplomatique,
- **Printemps 24** : formation et information « La frise du climat » sur notre bilan carbone individuel,
- **Automne 24** : projet de plantation d'arbres fruitiers et de haies sur des parcelles communales inoccupées.

**Pour tout renseignement :**  
[ecocit.argeles@gmail.com](mailto:ecocit.argeles@gmail.com)

### Où trouver nos informations :

sur FB, affichage dans la vitrine sous la petite halle (face à la Poste), notre newsletter mensuelle pour les adhérents (adhésion à partir de 5 €).

**L'eau, un thème qui nous tient à cœur** depuis quatre ans autour de notre patrimoine local.

### Nos objectifs :

- approfondir notre connaissance autour de l'eau et des canaux qui sillonnent notre ville,
- communiquer autour de son usage dans le respect de cette ressource commune,
- réfléchir à l'entretien de nos canaux en respectant la biodiversité,
- mettre en place un registre en mairie pour recueillir vos questions, remarques et besoins.

COLLECTIF  
ÉCO-CITOYEN  
ARGELÈS-GAZOST



## La paroisse

Une première année s'est écoulée depuis l'installation de **l'abbé Dominique Aubian** le samedi 10 septembre 2022 par l'évêque, Monseigneur Jean Marc Micas, lors d'une messe concélébrée à l'église Saint-Saturnin.

Le père Dominique est originaire de Trie-sur-Baïse où il a grandi. À 17 ans, il monte étudier et travailler à Paris. C'est à 30 ans qu'il retrouve la foi. Il s'engage alors dans la vie religieuse et entre dans la communauté des frères de Saint-Jean en Bourgogne.

**Ordonné prêtre en 2000**, le père Dominique sera vicaire dans le diocèse d'Autun, chapelain au sanctuaire de Notre-Dame du Laus près de Gap puis curé de Souvigny, dans le diocèse de Moulins dans l'Allier.

En 2010, quittant la vie religieuse en communauté, il est reçu comme prêtre dans le diocèse de Tarbes et Lourdes, où il sera curé à Pouyastruc (trois ans) puis à Lannemezan (huit ans), avant d'être nommé par Monseigneur Jean-Marc Micas curé de l'ensemble paroissial d'Argelès-Gazost, Adast, Arcizans-Avant, Lau-Balagnas, Saint-Savin et Uz.

Depuis un an, il prend le temps de faire connaissance avec les fidèles et les habitants de l'ensemble paroissial.

**Il invite les paroissiens à se connaître davantage pour s'accueillir et faire grandir la communion fraternelle entre eux.**

« *Après le choc causé par l'incendie du presbytère, il faut mettre en œuvre sa reconstruction et surtout retrouver la confiance dans le Seigneur qui nous guide* » insiste-t-il.



**Les travaux de reconstruction du presbytère d'Argelès-Gazost débuteront au début de l'année 2024.** Les travaux de réfection de l'école Notre-Dame se feront conjointement.

Dans ces prévisions, le secrétariat de la paroisse, jusqu'alors hébergé au rez-de-chaussée de l'école, est déplacé à la villa Suzanne.

La commune met à la disposition de la paroisse deux bureaux. Une salle de réunion sera disponible en partage d'utilisation selon les besoins.

M. le curé Dominique Aubian et la secrétaire de paroisse Isabelle Sépet seront heureux de vous recevoir dans ces locaux, situés au rez-de-chaussée de la villa Suzanne dans les anciennes salles des classes maternelles, réhabilitées pour ces nouveaux usages.

**Le père Dominique remercie Mme le Maire et ses conseillers pour leur préoccupation et leur bienveillance envers la paroisse.**



## Le repas des aînés

Si le moment est toujours apprécié, en 2023 Argelésiennes et Argelésiens ont particulièrement goûté ce moment de retrouvailles : la covid-19 les en avait privés durant deux années. Le gymnase a accueilli nos aînés pour un repas festif, animé avec talent et entrain par Yves Sanmaren. Les agapes et la danse : un tandem gagnant pour saluer la nouvelle année.



# VIVRE ENSEMBLE



## Concours des maisons fleuries

De beaux jardins et balcons cette année encore. Un jury attentif et exigeant a parcouru la ville, admirant le talent et le soin apporté au fleurissement par celles et ceux qui ont à cœur de donner à voir de luxuriantes végétations et d'exubérantes couleurs. Le 6 octobre, les prix ont été remis pour récompenser ce savoir-faire qui se perpétue au fil du temps.



### CONCOURS DES MAISONS FLEURIES À L'ÉCHELON COMMUNAL - CLASSEMENT DU 13 JUILLET 2023

(Suivant catégories indiquées par le règlement du concours départemental)



**1<sup>ère</sup> catégorie** : maisons d'habitation ou appartements dont le fleurissement est visible depuis la rue ou l'espace public

- M. LABOURDETTE Michel, 30 rue Sainte-Castère
- M. CAPOU Jean, 42 avenue Besques
- M. LABOURDETTE Michel, 30 rue Sainte-Castère
- Mme SAUQUERE Hélène, 5 rue du Gave d'Azun



**2<sup>ème</sup> catégorie** : Tous commerces, établissements collectifs et bâtiments à vocation d'accueil du public

- Hôtel BEAU SITE, 10 rue du capitaine Digoy
- Hôtel BON REPOS, 13 avenue Robert Coll

Le jury a également remarqué :

ANGELE Paulette, 27 rue Docteur Bergugnat  
BENECH Philippe, 2 rue Peytier Hossard  
BOYRIE-TOURTERES Michel, 4a avenue Besques  
CAMON Bernard, 5 allée Mayouraou  
CAZAJOUS Josette, 1 rue du Vignemale  
CAZENAVE Guy, 25 chemin de la Prairie  
COMBELLE Denise, 22 chemin du Lycée  
DE CARVALHO Laura, 17 impasse Catibère  
DUPUY Françoise, 5 passage de l'Eglise et 1 rue Alsace  
FIGUEIREDO Antoine, 4 rue Sainte-Castère  
GUILHEM Jacqueline, 25 rue Sorbé  
LAFFARGUE Jeannine, 3 avenue Alphonse Daudet  
LAMOLINAIRE Chantal, 3 rue du Bergons  
LARQUÉ Christophe, 6 rue du Collège  
LAURENT Ginette, 27 rue du Bardérou  
LEFEVRE Jean-Marie, 1 rue d'Isaby  
MAURETTE Christiane, 8a rue de Lourdes  
MIROULET Marie-Josée, 19 impasse de Catibère  
MONRIBOT Dominique, 29 rue de l'Arrieulat  
PLAGNET Laurence, 27 chemin de l'Herbe  
RODRIGUES Maria, 15 place Joffre  
SAYOUS Nicole, passage de la Terrasse



## La navette dans la ville

Afin de relier la ville basse à la ville haute, une **navette gratuite** est à disposition. Elle fonctionne **le mardi et le samedi**, jours de marché, et tout un chacun peut l'utiliser.

Voici pour les horaires et points de passage :

### Trajet aller

- ⌚ Départ 9h30
- 📍 Place Édouard VII
- ⌚ Arrivée 9h45
- 📍 Place de la République

### Trajet retour

- ⌚ Départ 11h30
- 📍 Place de la République
- ⌚ Arrivée 11h45
- 📍 Place Édouard VII





## Cérémonie pour le 11 novembre

Cette année encore, les enfants de l'école Jean Bourdette, sous la direction de Frédéric Rimauro, ont participé à la commémoration en égrenant la longue liste des noms gravés au monument aux morts.

La classe de 3<sup>ème</sup> 1 a travaillé avec Mme Blaque, professeur de français, sur le thème de la Grande Guerre. C'est pourquoi ces collégiens ont souhaité participer à la cérémonie. **Il faut saluer la richesse du travail accompli et la qualité d'une participation pleine de retenue**, et d'une émotion qui a touché tous les participants. Le devoir de mémoire prend tout son sens avec de telles initiatives. Merci à eux.



© Philippe Peyramayou



## Le casino d'Argelès-Gazost a célébré cette année ses 30 ans !

Le Groupe Tranchant a ouvert le casino d'Argelès-Gazost en 1993 et exploite l'établissement depuis trente ans.

À son ouverture, le casino proposait une table de boule puis 25 machines à sous.

**Aujourd'hui le casino dispose de 46 machines à sous, d'une table de Blackjack et exploite également la salle de cinéma.**

Six directeurs se sont succédés : trois hommes et trois femmes. Une nouvelle directrice a pris son poste en mai 2023 : Sandrine Boulanger.

Au cours de ces trois décennies d'existence nous avons partagé de grandes soirées avec les podiums anniversaires, les concerts en terrasse...

La crise économique de ces dernières années nous pousse à nous renouveler sans arrêt. **Nous avons la volonté d'être au cœur du divertissement et nous sommes heureux d'apporter notre soutien à la ville.**

Avec une expérience de 22 ans dans le Groupe Tranchant, Sandrine Boulanger a pour objectif d'insuffler une nouvelle vitalité à l'établissement en créant de l'animation autour du bar, de la salle de jeux et du cinéma. Des soirées dansantes, karaokés, concerts et spectacles seront au programme en 2024.

À noter également le retour des thés dansants !



Bien au-delà de ses activités de jeu, le casino apporte également un **soutien financier et logistique aux associations locales et encourage activement les projets pouvant contribuer à l'attractivité de la commune.**

**Ouvert toute l'année, 7 jours / 7**

**Du dimanche au jeudi :**

- Machines à sous : 12h - 20h
- Blackjack : 15h - 20h

**Le vendredi, samedi, veille de jour férié : 12h - 1 h**

- Machines à sous : 12h - 1h
- Blackjack : 20h - 1h

# VIVRE ENSEMBLE



## Vivre ensemble Wimoov

L'association WIMOOV a pour but d'accompagner tous les publics vers des solutions de mobilité pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle et leur autonomie. Elle a ouvert une plateforme à Lourdes et un bureau à Argelès-Gazost en juin 2022.

### Cette plateforme a cinq objectifs :

- **faciliter l'accès à l'emploi et à l'autonomie** aux habitants du territoire
- **proposer des solutions de mobilité supplémentaires** sur ce territoire
- **développer la pratique du covoiturage** et de l'auto-partage
- participer à l'allongement de la **durée d'activité des saisonniers**
- **contribuer au développement des mobilités durables** et à la réduction de l'empreinte carbone

Une conseillère mobilité, Sonia Martin, et une chargée de mission, Lisa Bousquet, reçoivent les publics en individuel ou collectif via les prescriptions partenaires, et sur rendez-vous. Elles accompagnent vers des solutions pédagogiques (présentation des transports du territoire, aide à l'utilisation des transports en commun, aide à la lecture de plans, inscription site de covoiturage...) ; financières (accompagnement au microcrédit social pour l'achat de véhicule, aide pour l'achat de véhicule non polluant...) ; ou matérielles (mise à disposition de voitures électriques, scooters électriques, vélos électriques, et trottinettes électriques à tarif social).

L'association organise également des animations mobilité sur le territoire de Lourdes et vallées des Gaves afin de sensibiliser à la mobilité durable tel que des sorties en transport en commun, des journées d'essai de vélo électrique et trottinette électrique.



### Où les trouver ?

Le bureau de Wimoov se trouve 28 avenue Marechal Foch, à Lourdes, et reçoit à Argelès-Gazost sur RDV à l'Espace de la Gare.

### Qui contacter ?

- **Sonia Martin** 06 80 73 43 61  
[sonia.martin@wimoov.org](mailto:sonia.martin@wimoov.org)
- **Lisa Bousquet** 06 32 79 89 97  
[lisa.bousquet@wimoov.org](mailto:lisa.bousquet@wimoov.org)



## Toutous et trottoirs

À Argelès-Gazost, on aime bien les chiens : on en a accueilli presque 500 lors du centenaire de la RACP. Il semble que les chiens aiment bien Argelès-Gazost... trop parfois : **ils gratifient nos trottoirs et nos places de signatures inconvenantes.**

Rappelons aux maîtresses et maîtres de ces sympathiques compagnons qu'il existe des **distributeurs de sachets** qui permettent, comme par magie, de faire disparaître ces indésirables présents.

# VIE CULTURELLE



## Un nouvel agent à la médiathèque

Elle continue à s'enrichir d'ouvrages nouveaux, notamment dans la salle des enfants, et séduit par son fonds pyrénéen, largement étoffé ces dernières années par les dons de Jean Omnes. Certains ouvrages rares sont à consulter sur place.

Les propositions diverses restent appréciées : mois du film documentaire, prix Tout en auteurs, opération Premières pages, lectures théâtralisées... Les lieux accueillent aussi parfois les répétitions des lectrices du val d'Azun, dirigées par Laurence Laburthe.

Mais la grande nouvelle cette année, c'est le **départ de Béatrice de Barros**. Recrutée en 2008, elle fait valoir ses droits à la retraite, après 15 ans « de bons et loyaux services », selon l'expression consacrée, qui a tout son sens quand on sait combien elle a veillé sur les ressources du lieu. Mais ce que les adhérents retiendront plus encore, c'est son attention au public, son sens de la relation aux autres. Béatrice a toujours placé au premier plan de son travail la qualité de l'accueil, la proximité avec des adhérents devenus au



fil des années des familiers. Pour tout cela, qu'elle soit grandement remerciée et **nous lui souhaitons une bonne retraite, bien méritée**.

Un nouveau visage apparaît donc : il s'agit de **Christelle de Bilbao à qui nous souhaitons la bienvenue en ces lieux** ; elle formera avec Anne Mourrut un nouveau binôme pour continuer à faire vivre le livre et sa magie, et apporter toujours plus de richesse et de diversité dans les multiples missions qui sont les leurs.



## Le Petit Théâtre de la Gare



Riche année pour le Petit Théâtre de la Gare qui est à ce jour la référence culturelle de la commune avec une programmation annuelle variée et de qualité aussi bien pour les adultes que pour les enfants.

De grands moments d'émotions et de rires ont ponctué cette année 2023. Rires avec les Philosophes barbares, Benoit Turjman et Ladjib Diallo, émotions avec Typhus Bronx, Rift compagnies, le Fétichiste, Fotomaton. Et quel bonheur de voir le visage ravi des enfants devant Valise ou le Petit garçon qui posait trop de questions !

Sans oublier les créations de la compagnie du Tétralyre « Faims de mois » et l'apothéose avec la fête de la musique, animée par la Jambe en bois et les Chanteuses timbrées.

Ce petit théâtre appartient aux Argelésiens depuis plus de 30 ans ; plusieurs générations ont assisté aux ateliers de théâtre. Depuis peu, un atelier chant choral et danse indienne ont complété les propositions.

La programmation 2024 s'annonce assez exceptionnelle en surprises. Le Petit Théâtre de la Gare est un lieu vivant de rencontres, de créations et de convivialité, nous vous attendons nombreux.



## Festival CINÉZIQ 2024 : RDV les 2, 3 et 4 février prochains

Au-delà de la programmation d'une petite vingtaine de films dont certains ne seraient jamais parvenus jusqu'ici sans la dynamique du festival, l'équipe de CINÉZIQ a pour ambition, d'année en année, de se présenter comme passeur d'images auprès des jeunes. Des actions de sensibilisation bien en amont du festival permettent aux collégiens et aux lycéens, de découvrir quelques films de la programmation à venir. Ces films sont adaptés à leur âge, mais les jeunes ne les auraient jamais rencontrés sans une incitation particulière. Associer collégiens et lycéens à la programmation à travers les mentions « film des collégiens » et « film des lycéens » qui figurent sur le programme valorise leur choix.

Le travail engagé depuis plusieurs années au collège de Pierrefitte-Nestalas avec la classe de 4<sup>e</sup> se poursuit à présent au lycée et à l'Espace Jeunes d'Argelès-Gazost. Au lycée, ce sont tous les élèves internes du lycée qui sont sensibilisés au cinéma par l'équipe d'éducation à l'image de CINÉZIQ.

Avant de rencontrer les musiciens en résidence qui composent pour chaque édition l'accompagnement original d'un film muet, les formateurs de CINÉZIQ proposent aux jeunes un rapide voyage dans le répertoire des films muets fameux : des frères Lumière à Méliès, de Griffith à Vertov... Puis, avec les musiciens, ils découvrent à quel point la musique d'accompagnement modifie la réception d'un film, amplifie les émotions.

Cette année les spectateurs pourront découvrir « Gosses de Tokyo » un film muet du maître japonais Ozu.



L'ouverture du festival en février 2024 donnera l'occasion de voir le court métrage réalisé par les adolescents de l'Espace Jeunes. Ce film muet, en noir et blanc, réalisé pendant les vacances de la Toussaint et dont l'accompagnement musical est signé par le groupe « L'oiseau ravage » marque une étape supplémentaire dans la découverte du cinéma.



## C'est dans l'escalier

Pour la troisième année, le public a dû accepter de s'asseoir par terre et d'affronter le soleil ardent. Le duo Les Allumettes a séduit en revisitant avec talent la chanson française, de Trenet à Eddy Mitchell sans oublier Michel Delpech et combien d'autres dont les chansons ont jalonné nos vies et nos histoires. Quatre lecteurs ont, avec Philippe Delerm, écossé des petits pois, cueilli des mûres et flâné sur les bords de Garonne ou dans les jardins du Luxembourg. La conteuse Sophie Barrère a plu par sa truculence, sa vivacité pour faire revivre à sa façon des histoires bien connues. Enfin, Jean-Luc Gomez et Philippe Mylord, du groupe Genépi, ont proposé des clins d'œil malicieux à l'irremplaçable Brassens : le public a repris avec délectation Marinette, l'orage, Gastibelza... et bien sûr Les copains d'abord !

# VIE CULTURELLE



## Autour de la médiathèque

### LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Après les fake news, après les regards sur la guerre d'Algérie, le mois du film documentaire, en partenariat fidèle avec le lycée René-Billères, a été consacré cette année aux Inuit : une civilisation, une histoire illustrées par un film et des lectures.

### VALENTINE GOBY

Un cadeau fait par « Murmure du monde » à notre bibliothèque : souriante, dynamique, volubile, Valentine Goby s'est entretenue avec quelques adhérentes de son dernier roman, L'île haute, une histoire de découverte, d'initiation, dans des paysages que l'autrice connaît bien et dont elle nous fait partager la magie. Sa manière d'évoquer les sensations est subtile et prenante. L'entretien a permis aux lectrices d'approfondir leur lecture... et probablement donné aux autres l'envie de découvrir l'ouvrage.

### PRINTEMPS

Du best seller de Rachel Carson, paru en 1962, Laurence Laburthe a tiré une lecture efficace, propre à nous émouvoir mais aussi à nous faire réfléchir sur cette nature si riche et si menacée : un bel hommage à une œuvre forte et plus que jamais actuelle.



### ADAMÉE

Elles progressent, nos trois demoiselles, et tandis que leurs voix s'affirment, que leur musique s'enrichit, elles savent saupoudrer d'une dose d'humour bienvenue un féminisme devenu moins radical. À suivre.

### KINDERZIMMER

Interprété par Laurence Laburthe, un texte puissant proposé par L'auberge espagnole. Jouant sur une double temporalité, la pièce nous fait entrer dans l'univers des « après », tout en remontant vers « avant ». La comédienne incarne avec force et émotion ce personnage qui vit une culpabilité effroyable en découvrant les crimes de l'époque qui précède. L'uniforme SS trouvé dans le placard, le questionnement sur le père et à l'arrière-plan l'ombre d'Oradour-sur-Glane. Une mise en scène efficace dans sa sobriété, une interprétation qui a emporté le public lycéen du Petit Théâtre de la Gare.

### PREMIÈRES PAGES

Cette année, c'est « POUET » qui avait été choisi pour les un à trois ans par la médiathèque départementale. Pour mettre en valeur cette charmante histoire de mouette, Anne s'est entourée d'une joyeuse équipe de bibliothécaires pour offrir aux petits un spectacle avec décors faits main et bonne humeur garantie. Au fil de l'été, Arrens-Marsous, Pierrefitte-Nestalas, Luz et Omex ont bénéficié d'une représentation qui a eu lieu à Argelès-Gazost le 5 octobre salle de la terrasse. Un moment très apprécié des petits, mais aussi des mamans et des nounous ravies de retrouver leur âme d'enfant.



### JOHN W

De l'influence de la télé, du western et de son machisme sur une famille lambda : Laurence Laburthe et Emérentienne Favreaux, chapeau, bottes et jean cow boy mènent tambour battant cette fable caustique. Derrière l'humour, une invitation à réfléchir sur notre éducation, mais pas seulement...

### LES EXPLORATRICES

Quelle idée originale ! La compagnie L'auberge espagnole s'est saisie des archives de Pau pour en tirer un spectacle. Joute oratoire entre un partisan et un adversaire du funiculaire : du rififi au conseil municipal ! Évocation de la rude vie des paysannes : rôle majeur des sages-femmes... et place non négligeable de ce que l'on appelait pudiquement « Les maisons closes ». Deux comédiennes dynamiques ont fait vivre allègrement des personnages qui ressuscitent un passé pas si lointain.



### VOZ Y BAJO

Quand une contrebasse et une guitare habillent la voix de Patricia d'un somptueux écrin, les murs de la bibliothèque résonnent d'une passion sud américaine mâtinée des rythmes du jazz : trois talents pour une belle soirée !

# VIE CULTURELLE



## LES AUDACIEUSES DU VIGNEMALE

Qui, s'il connaît un peu le pyrénéisme, ignore les noms de Louis et Margalide Lebongdidier ? Personne bien sûr. Carole Gantheil et Bruno Spiesser se sont emparés de ce couple et de ses querelles pour lui faire évoquer ces femmes valeureuses dont on parle trop peu : celles qui ont eu l'audace, avec leurs longues robes et leurs bottines, de gravir les plus hauts sommets pyrénéens. L'une d'elles connut la première la cime du Vignemale. Même si le fils du maréchal Ney, vanité masculine, tenta frauduleusement de faire croire qu'il y était parvenu avant ! Inventif, plein d'humour, le spectacle tricoté par nos deux fidèles a attiré un public visiblement conquis.

## BADINERIE

Amoureux de la langue française et de son apogée au XVII<sup>e</sup> siècle, Laurent Maury a convié Molière, La Fontaine, La Bruyère, Madame de Sévigné et quelques autres dans un spectacle qu'il a écrit. Pour l'interpréter, il s'est assuré la complicité de Lucille Chartrain, claveciniste et chanteuse. Il incarne un vicomte prétentieux et assez niais, qui au retour de Paris espère séduire la piquante marquise en évoquant les « grands » de toutes sortes qu'il a côtoyés lors de son séjour. Un moment de qualité, un spectacle original au Petit Théâtre de la Gare.

## ET LES SCIENCES, ALORS ?

Dominique Plee, ingénieur à la retraite, propose aux profanes (et aux autres) une initiation à un univers complexe et fascinant : les sciences physiques. Dans un premier temps, il a entraîné les curieux dans l'histoire de cette science qui a tant apporté à l'humanité. D'autres prestations suivront sans doute, selon les souhaits du public.



## SALON DU LIVRE : SIXIÈME ÉDITION

Le samedi 9 décembre, la salle de la terrasse a vu de nombreux amoureux de la lecture venir à la rencontre des auteurs et des éditeurs. Mylène Fondecave, des éditions du Solitaire, marraine cette année, a rendu un bel hommage au livre dans un discours d'ouverture très personnel. Cette année encore, l'association Des mots pour le dire se réjouit d'avoir réuni une diversité d'auteurs, heureux de présenter leurs œuvres dans ce salon dont ils apprécient l'accueil et la convivialité.

## DES CONFÉRENCES SAVOUREUSES

Jeune, vivante, passionnée et érudite, Marie Delahaye est venue à la rencontre des Argelésiens salle de la terrasse. Après deux prestations consacrées à la chronologie de l'art, elle a entraîné un public attentif et conquis sur les pas des sorcières, de la place qui leur est réservée dans l'art. Des dates sont retenues pour d'autres rendez-vous sur cette inépuisable source de plaisir : l'art.



## LES SECRETS DES PORTES

Frontière et passage, la porte est ce qui protège, ce qui enferme aussi parfois, mais également ce qui ouvre sur le monde et sur la liberté. L'ouvrage de Martine Cazabonne, De porte en porte dans le val d'Azun, a inspiré un travail collectif pour Eldorado. Lors d'un atelier d'écriture auquel elles ont participé avec enthousiasme et talent, les lectrices du val d'Azun ont interrogé et fait parler les portes. Elles en ont tiré une lecture en déambulation présentée à Arrens, puis à Arras. Mais à Argelès-Gazost, il y a des portes aussi ! En témoigne l'article de Martine Cazabonne dans la revue annuelle de la Société d'Études des Sept Vallées. Sous la houlette de Laurence Laburthe, les lectrices ont proposé aux Argelésiennes et Argelésiens une déambulation dans la ville, pour écouter les secrets des portes.



## MonHélios : fidèle ?

# MonHélios

Les Pyrénées ont leur éditeur

Après avoir bien fêté ses 20 ans en 2022, la petite maison d'édition paloise a marqué son attachement à Argelès-Gazost le 29 juillet. Les liens de notre ville avec MonHélios, qui porte haut l'histoire et la vie des Pyrénées, sont précieux et ne demandent qu'à perdurer. Cette année, les Argelésiens ont eu droit à la conférence de Martine Cazabonne qui photographie et interroge les portes. Ils ont pu aussi suivre Jean Cazaban dans sa traversée des Pyrénées « Au-delà des horizons » dont il a tiré un ouvrage à lire sans modération.



## Piano Pic : un concert au lycée

Une institution, Piano Pic, qui cette année a renoué avec ses premières amours en proposant un **concert dans l'enceinte du lycée-collège René-Billères**. Un violent orage a constraint l'équipe à investir le gymnase : regret de n'avoir pu assister au concert prévu en plein air, mais plaisir d'écouter, de savourer la musique de Brahms servie par trois talentueux interprètes. Une expérience très appréciée, à renouveler à coup sûr.



## Visite du lycée René Billères

C'est désormais en passe de devenir une tradition : au moment des **journées du patrimoine**, la cité scolaire René-Billères ouvre ses portes au public : une occasion de le découvrir, avec toutes ses richesses architecturales et les œuvres d'art qui en font un établissement d'exception. Une occasion aussi, peut-être, de le retrouver avec un brin de nostalgie. Christian Satgé ce jour-là se fait conteur en même temps qu'historien pour dévoiler les secrets du lieu.



## Des hôtes singuliers à la villa Suzanne



Un gorille, une panthère noire, des champs de coquelicots, une théière magique, un marchand de ballons, une lampe aux sables divers, une stèle aux signes cabalistiques... et d'autres œuvres ont habité le hall de la villa Suzanne et la salle adjacente du 1<sup>er</sup> au 17 décembre. Il s'agissait d'affirmer la vocation culturelle du lieu en y invitant nos artistes locaux dont le talent a été à l'honneur.

Les Argelésiens ont pu durant trois week-ends admirer l'exposition et le lieu qui l'accueille : un lieu dont l'âme a su se faire l'écho de la sensibilité des créateurs pour la magnifier.

Merci à Françoise Gourvès, Isabelle Roux, Rachel Sayous, Jean-Jacques Abdallah et Pedro Fremy !



## Un peu d'histoire avec les rues d'Argelès-Gazost

Lors du dernier mandat municipal, les élus avaient effectué avec deux membres de la Société d'Études des 7 Vallées un travail de découverte de l'origine du nom de nos 80 rues de la ville.

Nous avions eu de la part des lecteurs Argelésiens de bons retours sur la « ré-exploration » des lieux qui nous sont bien connus.

Nous élargissons ainsi nos connaissances culturelles locales tout en encourageant une déambulation « *in situ* » à travers nos quartiers tous plus originaux les uns que les autres.

### RUE SORBÉ-BUALÉ

(Rue créée pour relier le quartier de Vieuzac à la ville et faciliter l'accès à la route du col d'Aubisque).

La rue porte le nom d'une famille représentée par plusieurs personnages, notabilités argelésiennes au XIX<sup>ème</sup> siècle :

Pierre Bualé (1788-1870) : Engagé dans l'armée napoléonienne, il prend part à la guerre d'Espagne comme pharmacien. Témoin direct des atrocités de cette guerre, il quitte l'armée en 1814. Après une première installation place de la Halle, il achète la pharmacie Puntous et la maison Pierre Barzun (place aux Grains et place de la Mairie). En 1816, il épouse Marie-Anne Trésarrieu, fille d'un magistrat. Il s'investit dans la vie publique et municipale en compagnie de Napoléon Foch et fut conseiller municipal.

De ses cinq enfants, Cyprien (1822-1880), seul pharmacien, prend sa suite. Membre de plusieurs



académies scientifiques, herboriste distingué, il découvre une plante inconnue du massif du Pibeste. Il est aussi intéressé par les nouveautés scientifiques et techniques du temps comme les plus lourds que l'air. Tout entier à ses recherches, il était le type même du savant de province connu pour sa distraction inaltérable. Toutefois attaché à la vie politique locale, il fera partie en tant que conseiller de la liste du Maire Jean-Pierre Cénac, médecin, républicain affirmé.

Cyprien décède sans postérité. La pharmacie est reprise par Joseph Sorbé (1858-1922), son neveu. Né à Nîmes où son père, fonctionnaire des Finances était affecté, il sera lauréat de la Faculté de Paris et reprendra l'officine familiale. À l'instar de son grand-père et de son oncle, il se fait vite un nom et devient une figure locale. Il décède après avoir contracté une pleurésie lors de l'enterrement d'un officiel. Le règlement de sa succession ne permit pas à son fils Pierre, né d'un premier lit, de reprendre la pharmacie. Ainsi disparurent d'Argelès les familles Bualé et Sorbé.

# VIE SPORTIVE



## Le dynamisme et la diversité des associations sportives argelésiennes

La ville d'Argelès-Gazost a la chance d'accueillir **20 associations sportives actives** sur son territoire et ses installations. Ces associations offrent des pratiques diversifiées avec des sports individuels et des sports collectifs, des sports d'intérieur et d'extérieur, des sports de raquette, des sports cyclistes, des sports de combat, des sports de pleine nature... Cela permet à



**2 200 adhérents** de pratiquer au moins une activité de leur choix, qu'il s'agisse d'enfants ou d'adultes, d'habitants d'Argelès-Gazost ou non. Ces associations offrent une pratique compétitive pour la majorité, mais il est aussi possible de pratiquer pour le loisir, le bien-être ou la remise en santé.



Cette diversité et ce dynamisme sont une vraie richesse : permettre à autant d'enfants et d'adultes d'être actifs, de se faire plaisir, de se dépenser, de se retrouver, de se révéler **participe au bien vivre sur notre territoire**. Cela nous honore et nous oblige.

Aussi, la municipalité s'efforce d'accompagner au mieux, avec les moyens qui sont les siens, cette vie active et sportive : **subvention de fonctionnement** aux associations ou pour des événements exceptionnels, **mise à disposition de lieux** de pratique ou de locaux. Sur ce dernier point en particulier, tout n'est pas satisfaisant : les créneaux de pratique manquent au gymnase, ce qui contraint certaines associations dans leur développement (vers de la compétition ou pour accueillir plus d'adhérents), certaines installations sont vieillissantes et ne permettent pas un accueil de qualité, et d'autres manquent tout simplement (terrain de tennis couvert, salle d'escalade, skatepark...). Pour répondre à cela, **nous budgétisons chaque année des améliorations** (cette année, le terrain de foot a été refait avec un système d'irrigation enterré pour plus d'efficacité et de sobriété), nous allons chercher des financements sur des projets particuliers, mais nous ne pouvons agir seuls. Ainsi, nous avons sollicité la communauté de communes Pyrénées vallée des Gaves pour qu'une réflexion plus large et commune soit engagée, sous la forme d'un état des lieux des équipements et de l'offre sportive sur le territoire auquel l'ensemble des associations sportives d'Argelès-Gazost a répondu, et pour que des solutions puissent émerger.

### Des résultats sportifs au rendez-vous

Cette année, certains de nos sportifs se sont particulièrement illustrés dans des compétitions régionales ou nationales. Ainsi :

- **l'équipe féminine senior du Basket Club** du Lavedan monte au niveau régional pour la première fois depuis longtemps ;
- **le Bouchon des Gaves** se qualifie pour le trophée des villes où il va jusqu'en quart de finale pour perdre contre le futur vainqueur ;
- **l'Union Cycliste du Lavedan** compte dans ses rangs une championne de France des moins de 17 ans et un champion de France des moins de 13 ans en cyclo-cross UFOLEP ;
- **la Brigade Savate Boxe Française** ramène une médaille de bronze des championnats de France minimes ;
- **le club d'escalade O2 Roche** nous amène un vice-champion régional en bloc qui termine également 5<sup>ème</sup> en demi-finale sud des championnats de France en difficulté ;
- **les Ours de Bigorre** (en Behours - Soft Armored Fighting) ramènent, chez les poussins, une médaille d'argent en « épée-bocle » et une de bronze en « mêlée » des championnats d'Europe.

Nous avons souhaité féliciter les athlètes et leurs clubs en les invitant à une réception dédiée à tous les dirigeants lors de la fête d'Argelès-Gazost le 24 novembre 2023. Mais c'est évidemment sans oublier tous les autres sportifs qui s'entraînent dur et que nous encourageons et soutenons tout autant, et tous les bénévoles qui œuvrent, souvent sans compter, pour le fonctionnement de ces associations, et à qui nous devons beaucoup.

# VIE SPORTIVE

## L'Union Cycliste du Lavedan

### Nos organisations sportives

Pour les organisations de la saison 2022/2023, nous avons démarré avec le **Championnat de cyclo-cross** le 27 novembre 2022 au Sailhet de Lau-balagnas.

Puis est venue la saison route, avec une manche du **trophée d'Occitanie des écoles de vélo** à Pierrefitte-Nestalas, un réel succès avec pas moins de 120 gamins de six ans à minimes où se disputait également un chrono de 3,5 kilomètres comptant pour le championnat départemental.

Le week-end suivant, c'était la **montée du Tech** pour les catégories minimes et cadets, épreuve de grande notoriété dans le grand sud-ouest réunissant 140 participants, comptant pour le championnat départemental et le challenge Mathieu Ladagnous.

Nous avons également organisé la **montée nocturne à Couraduque**, puis pour la fin de saison, le mythique **tour du Lavedan** les 8 et 9 septembre en trois étapes dans la vallée des Gaves avec deux étapes en ligne et un chrono sur la voie verte où se sont affrontés 150 coureurs venus de tout le grand sud-ouest. Pour cela, une sécurité optimisée grâce à la trentaine de signaleurs. La quinzaine de motards assurant plus de 60 carrefours a été mise en place, mais aussi une grosse organisation et des séances de travail en amont.

### Nos participations à des épreuves compétitives, populaires ou caritatives

Malgré ces nombreuses organisations, l'UCL a largement contribué à d'autres manifestations et notamment la Pyrénéenne, cyclo-sportive populaire, à laquelle nous sommes associés chaque année. Nous étions aussi présents sur la Haute Route, la Campilaro, le Tour Féminin CIC sur quatre jours, la BPCO organisation humanitaire et la Sapaudia. Cette année nous avons aussi organisé et encadré des rando-cyclistes pour Octobre Rose et le Téléthon.

### En ce qui concerne le bilan sportif et l'école de vélo

Avec une participation à 124 épreuves : 88 courses sur route, 7 cyclosportives 34 cyclo-cross, c'est 63 victoires obtenues sur la saison 2023 (16 sur route et 45 en cyclo-cross).

### Les titres et podiums de la saison 2023

– **OMPRARET Justine**, en moins de 17 ans, est championne départementale FFC route et UFOLEP cyclo-cross, championne régionale Occitanie FFC et UFOLEP cyclo-cross, championne Nationale UFOLEP cyclo-cross

– **SABATUT Chloé**, en moins de 19 ans, est championne départementale et régionale Occitanie UFOLEP cyclo-cross

– **ASSERQUET Maël**, en moins de 11 ans, est champion départemental UFOLEP cyclo-cross

– **OMPRARET Gabin**, en moins de 13 ans, est champion régional Occitanie UFOLEP cyclo-cross et champion national UFOLEP cyclo-cross

– **VEPER Charlie**, en moins de 19 ans, est champion départemental et régional Occitanie UFOLEP cyclo-cross

**La fin de saison 2022 avait été marquée par le départ de Hervé Ompraret** qui a tiré sa révérence après de nombreuses années de bénévolat à son poste d'entraîneur. Ce départ a demandé une réorganisation et a débouché sur l'embauche d'un nouvel entraîneur professionnel diplômé, Davys Jeune, qui fait vivre cette école de vélo et assure les entraînements le mercredi. À travers cela, c'est une politique dynamique en faveur de l'école de vélo que nous souhaitons développer : organisation d'entraînements, de stages, prise en charge des frais d'engagement et de participation au trophée d'Occitanie... Alors n'hésitez pas à venir nous retrouver...



## Sapaudia Pyrénées

La Sapaudia Pyrénées est une association d'Argelès-Gazost reconnue d'utilité publique qui lutte contre les leucémies, quand toutes les autres thérapies sont en échec. Elle **informe sur le don de moëlle osseuse**, essentielle à la vie car elle crée les composantes du sang.

En 2023, la Sapaudia Pyrénées a organisé la 4<sup>ème</sup> édition de la randonnée de cyclistes amateurs « 3B », comme Bigorre, Béarn, Pays Basque (départ et arrivée à Argelès-Gazost, siège de l'association). Rassemblant des personnes venant de toute la France, avec ou sans handicap, le challenge est de partir et de revenir tous ensemble, en parcourant plus de 400 km à vélo ou

en tandem et en 24h. Car il s'agit bien d'une épreuve, en raison du dépassement de soi dans la cohésion du groupe.

Cette cause est portée par les bénévoles de l'association qui imaginent le parcours, les haltes, la tenue et la logistique, animée par des stars de l'ovalie et cette année du cyclisme féminin, nourrie par les entreprises qui connaissent les enjeux (redonner vie sans contrepartie et sans dommage pour soi) et épaulée par les institutionnels (volet administratif) et par les politiques pour la faire connaître. En 2023, des écoliers nous ont rejoints sur le parcours, amplifiant le message : « **Devenez veilleur de vie** » !

# VIE FESTIVE



Fin octobre les festivités à Argelès-Gazost représentaient déjà **plus de 2 000 heures de travail** pour les services techniques, des centaines de mètres linéaires de barrières remuées, des dizaines de chapiteaux et barnums montés et démontés, des podiums, des installations électriques, des panneaux de signalisation, des centaines de tables, de chaises installées, désinstallées, des parapluies accrochés pour Octobre rose remplacés par les décorations de Noël, un éternel recommencement ! Bref un énorme travail accompli par tous avec forcément

des aléas logistiques, climatiques ou humains. Nous remercions vivement les services techniques pour leur engagement.

2023 c'est entre 30 et 40 animations organisées par ou en partenariat avec le service évènementiel sans compter les vide-greniers des différentes associations, les spectacles de la médiathèque et les courses cyclistes, la période la plus chargée étant bien sûr la saison estivale. Voici en quelques dates les évènements majeurs de l'année :

## FÉVRIER

- Du 10 au 12, **CINÉZIQ**, festival de cinéma, concerts et ciné concerts qui cette année encore, pour la huitième édition a remporté un franc succès.
- Le 21, carnaval avec déambulation des enfants accompagnés de Cirk En Valet.
- Du 22 au 26, **exposition Playmobil**, initiée par l'association Crazy Toys, différents univers reconstitués pour mettre des étoiles dans les yeux des petits et des grands.

## AVRIL

- Le 8, la **fête des bœufs** lance la saison des animations. Les éleveurs de la vallée des Gaves et des Baronnies étaient présents avec une centaine de bœufs.



- Le 21 et 22, **salon Epyvag** ou Foire des Entreprises avec 70 exposants, un salon d'écoute et d'échange.

## MAI

- Le 21, **marché aux fleurs** sur le mail de l'église et aux livres sur la place de la République.



- Le 27 et 28, **Mai à vélo** que l'orage a perturbé dans son déroulement.

## JUIN

- Le 10, **mise en eau de l'Arrieulat** et nettoyage du site.
- Le 21, **fête de la musique** et le 23, **feu de la Saint-Jean** dont l'animation sera développée pour 2024.

## JUILLET

- Le 9, **fiesta mômes** et kermesse paroissiale.



- Le 14, **feu d'artifice** avec bal du comité des fêtes.
- Le 16, **marché de nuit**, le 22 et 23, **fête de la transhumance** organisée par l'école de rugby.



- Le 28, **cinéma de plein air** au parc avec la diffusion du Roi Lion sur écran géant, une première !
- Et le 29 et 30, **Estiv'art** qui met à l'honneur l'art, la culture, la musique, la poésie, une journée pleine de surprises avec toujours plus d'exposants.

# VIE FESTIVE

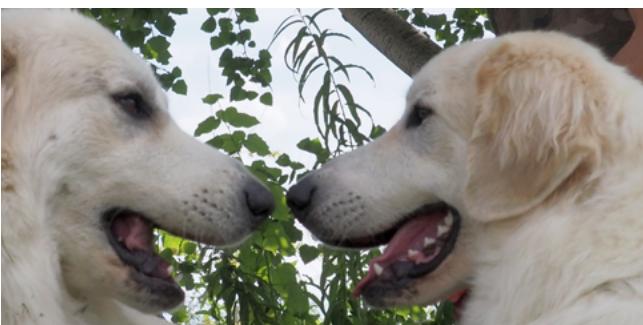
## AOÛT

- Le 5, **Los Argelès Day** avec le comité des fêtes, les Jeunes Agriculteurs et le club de rugby USA XV. Courses de caisses à savon et color run au programme!
- Le 13, **marché de nuit** et le 20, **marché aux livres** où romans, policiers, livres spécialisés, BD, cartes anciennes et photos se partagent la vedette.
- Et de la mi-juin à la fin août, la **rencontre des producteurs du samedi** matin est toujours accompagnée musicalement...



## SEPTEMBRE

- Le 2, **journée des associations** pour se faire connaître et partager.
- Le 10, « **C'est dans l'escalier** », une après-midi culturelle.
- Du 15 au 17, **fête des chiens**, le centenaire de la RACP a rassemblé plus de 400 chiens et 20 nationalités de participants.



## OCTOBRE

- Le 1er, **Octobre rose**.
- Le 14, la **fête des Pyrénées** au parc, en prolongement de Pyrénéo, une rencontre autour de la culture pyrénéenne.
- Le 21, **matinale et troc des plantes**.

## NOVEMBRE

- Du 25 novembre au 3 décembre, la **fête locale de la Saint-Saturnin** avec un premier week-end festif animé par le comité des fêtes et l'apéritif du Maire le dimanche 26 à midi.

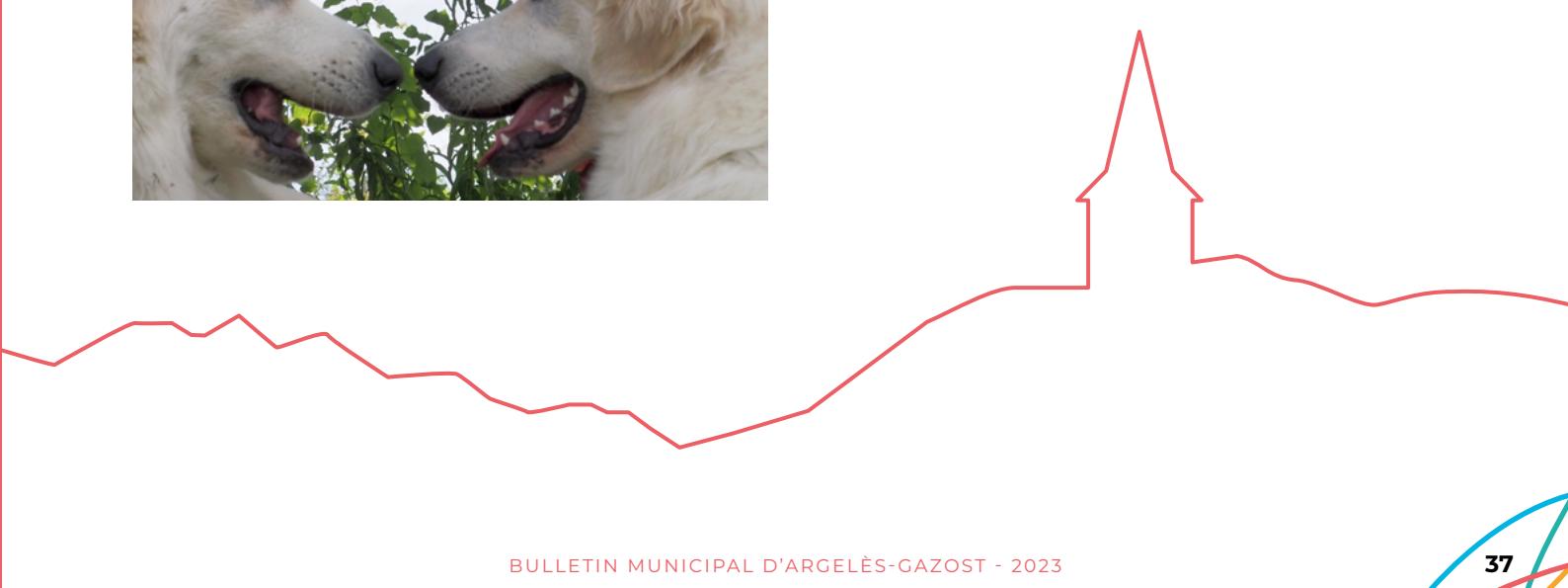
## DÉCEMBRE

- Le 8 et le 9, **Téléthon** et le 9, **salon du livre**.



- Du 23 au 27, **animations de Noël**, déambulations, photos avec le Père Noël, activités et spectacle pour les enfants.

Vous trouverez le programme des animations de la ville ou de ses associations sur différents supports tels que l'application City All, la page Facebook Animations ville d'Argelès-Gazost à laquelle s'abonner, les flyers disponibles en mairie et chez les commerçants, les publicités radio (Fréquence Luz ou Atomic) ainsi que les parutions dans la Dépêche.



# VIE FESTIVE



## La fête des chiens

Pour cette 21<sup>ème</sup> édition de la fête des chiens, nous avons fêté le centenaire de la création de la RACP, réunion des amateurs des chiens des Pyrénées. Cette société a pour but **la conservation et l'amélioration des races canines des Pyrénées**, à savoir le chien de berger des Pyrénées ou « labrit », le chien de montagne des Pyrénées ou « patou », le chien de berger catalan et le mâtin des Pyrénées, leurs deux cousins espagnols.

Pour ce faire, les festivités et concours se sont déroulés sur trois jours, du vendredi 15 septembre au dimanche 17. Ce sont **plus de 400 chiens** qui se sont déplacés représentant **20 pays en plus de la France**, dont l'Autriche, le Canada, les États-Unis, la Hongrie, l'Estonie, l'Italie, la Norvège, la Suède, l'Espagne bien sûr, la Pologne, le Portugal...

**De nombreux prix ont été remis pour cette mondiale :** meilleur de race, meilleur baby, meilleur vétéran, meilleur couple, meilleur lot de reproducteurs, meilleure expression, meilleure tête du week-end... Ces récompenses sont attribuées grâce à l'œil averti des différents juges présents dont les critères de sélection sont très stricts : la ligne du crâne, la hauteur de l'œil, l'attache de l'oreille, la façon de marcher... des détails qui échappent lorsqu'on est ignorant.

Il avait été convenu d'un dress-code pour l'occasion, **tenues 1920 fortement recommandées** pour les participants. Beaucoup se sont prêtés au jeu et nous avons pu admirer ainsi différentes robes Gatsby pour les dames, gilets et canotiers pour les messieurs. Pour ce week-end exceptionnel, le vin d'honneur du samedi soir après le traditionnel passage de rue des chiens fut plus cossu que d'habitude. **Pas moins de 200 personnes ont partagé le verre de l'amitié** sur



le mail de l'église et dégusté fromages, charcuteries, quiches et autres gourmandises locales. Une affiche « collector » a été créée ainsi que des cartes postales et écocup offerts en remerciement aux différents acteurs de ce week-end si particulier.

Les membres de la **Confrérie de la Garbure** ont assuré avec de l'entrain et le sourire les repas des midis. Le parc a accueilli un village artisanal aux saveurs et produits locaux ainsi que l'atelier de cirque Fil é Féé destiné aux enfants. La Société d'Étude des 7 Vallées était comme tous les ans fidèle au poste ainsi que la maison d'édition MonHélos. La journée du patrimoine fut consacrée à la visite du lycée. Pour parfaire le tout, de nombreuses animations musicales ont égayé ces trois jours.

Bref, un formidable centenaire qui a ravi de nombreux visiteurs !



## Le comité des fêtes d'Argelès-Gazost : une année festive à vos côtés

Voilà maintenant plus de trois ans que le comité des fêtes d'Argelès-Gazost a été repris par une nouvelle génération après de nombreuses et belles années gérées par l'ancienne équipe. Et chaque année, le programme est de plus en plus riche et ambitieux avec, en 2023, l'organisation de la deuxième édition de Los Argelès Day. De la course de caisses à savon aux présentations agricoles en passant par la Color Run, cet événement organisé par l'association Los Argelès dont le comité fait partie connaît un fort succès. Ouverte à toutes et tous, cette journée a notamment pour projet de devenir pérenne.

Plus que jamais, le comité des fêtes souhaite s'investir dans la vie des Argelésiens et des Argelésiennes, avec une mobilisation essentielle de cette nouvelle équipe et de nombreux projets en tête. Le 14 juillet rassemble habitants de la vallée et vacanciers pour une soirée dansante en centre-ville. La fête de la Saint Saturnin

de novembre 2022 avait été pensée pour petits et grands : concerts de Moundeilhs, bal musette, repas, concerts, grands bals sur la thématique des Bronzés font du ski...

Le comité s'empare également des actualités sportives et souhaite fortement participer à l'animation de la ville. Cette année, nous avons proposé la diffusion du lancement de la coupe du monde de rugby sur écran géant.

Nous tenons à remercier la mairie d'Argelès-Gazost ainsi que tous les partenaires qui nous font confiance depuis le début de cette aventure. C'est notamment grâce à eux que nos projets voient le jour et divertissent notre belle ville. C'est avec plaisir que le comité vous retrouvera durant l'année 2024 pour de nombreux événements à venir avec une équipe motivée et dynamique !

VIE FESTIVE

ARGELÈS - GAZOST  
1923-2023

# CENTENAIRE DE LA RACP

## FÊTE DES CHIENS DES PYRÉNÉES

15, 16, 17 SEPT  
10H-18H  
PARC THERMAL

JOURNÉES DU PATRIMOINE



MONDIALE - NATIONALE  
AGILITY - 400 CHIENS



RESTAURATION SUR PLACE



## ACTUALITÉS 2024

### Une aide à l'acquisition de son 1<sup>er</sup> logement

Pour répondre aux besoins de la population en matière de logement à l'année et favoriser l'installation des ménages sur le territoire et ses 46 communes, la communauté de communes Pyrénées vallées des Gaves soutient la primo-accession à la résidence principale (bien immobilier ancien ou construction neuve) en attribuant une subvention aux ménages sous conditions de ressources (avec une clause anti-spéculative d'une durée de 10 ans). Cette aide forfaitaire de 4 000 € est majorée de 1 000 € pour les ménages ayant un ou plusieurs enfants mineurs au jour de la demande. Elle est cumulable aux aides octroyées par la CCPVG et l'ANAH ou le département des Hautes-Pyrénées dans le cadre de l'OPAH pour les travaux d'amélioration de l'habitat ancien.

La demande d'aide doit être formulée auprès de la communauté de communes avant la signature de l'acte authentique ou le démarrage de la construction.



### Aide à l'installation des entreprises

Dans le cadre de sa compétence en matière d'aide à l'investissement immobilier pour les entreprises, la CCPVG octroie des aides financières aux porteurs de projets qui ont des investissements du type acquisition, rénovation/extension de bâtiment et construction immobilière.

Le taux d'aide est compris entre 0 et 20 % du montant des dépenses éligibles (entre 40 000 € et 200 000 €). Le montant total de l'aide ne pourra dépasser 20 000 €. La demande d'aide doit être réalisée avant tout démarrage des travaux.

À cette aide immobilière s'ajoute une subvention pour soutenir les projets de transmission-reprise d'entreprises sur le territoire en complément des aides de la région Occitanie.

L'objet de cette aide s'inscrit dans une dynamique de maintien de l'activité économique du territoire. Le montant de l'aide forfaitaire est de 5 000 €.

**Pour connaître les conditions d'éligibilité pour toutes les aides de la CCPVG, contactez le 05 62 97 55 18 ou envoyez un mail à l'adresse courriel@ccpvg.fr**



### Mise en place de solutions individuelles et collectives pour le traitement des biodéchets

*L'article L. 541-21-1 du code de l'environnement prévoit que tous les producteurs et détenteurs de biodéchets doivent les trier à la source en vue de leur valorisation. Cette obligation s'applique également aux services publics de gestion des déchets à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.*

En effet, depuis janvier 2024 la gestion des biodéchets, ou déchets organiques, est l'affaire de tous, les ordures ménagères n'ayant plus vocation à recevoir ces déchets qui coûtent cher à l'ensemble de la collectivité alors qu'il est facile de les traiter localement.

La communauté de communes Pyrénées vallées des Gaves vend depuis plusieurs années des composteurs individuels (au tarif de 10 €) pour ceux qui ont un jardin. Elle installe également des aires de compostage collectif. Des sites sont actuellement en place sur les communes de Cauterets et d'Argelès-Gazost pour les personnes vivant en appartement.

Sur ces deux communes, certains professionnels (restaurateurs, commerces de bouche...) bénéficient d'une solution originale de collecte des biodéchets mise en place par la CCPVG : cette collecte est organisée en vélo triporteur à assistance électrique. « Resto' compost » fait désormais partie du paysage !

**Commandez votre composteur sur [ccpvg.fr](http://ccpvg.fr)**



## Parc national des Pyrénées : les élèves s'investissent pour la biodiversité



Depuis le printemps 2021, le Parc national des Pyrénées travaille avec l'ensemble des enseignants des trois classes de CM1 et CM2 de l'école Jean Bourdette sur le **projet de l'aire terrestre éducative** (ATE) de l'école. Les élèves avaient alors sollicité Mme le Maire pour que leur soit prêté un « bout de terrain naturel » afin qu'ils en deviennent les gestionnaires, l'objectif principal étant d'en faire un **terrain d'apprentissages et d'expérimentations** permettant d'y protéger la biodiversité. Un terrain bordant la voie verte et comprenant un cours d'eau leur a été proposé.

Depuis, ils y ont réalisé, avec l'aide de leurs enseignants, du Parc national des Pyrénées et d'autres partenaires du passeport éducatif du PNP, des **inventaires relatifs**

**à la faune et la flore** présentes sur leur ATE. Cela leur a permis de comprendre comment procéder à une détermination des invertébrés aquatiques présents, d'être sensibilisés à différents milieux tels que celui de la prairie ou de la forêt mais aussi de mieux connaître leur environnement proche. En effet, leur ATE, bien que se situant à moins de dix minutes à pied de l'école, était un terrain auquel ils ne prenaient aucune attention avant qu'il ne leur soit confié.

Les élèves ont eu la chance d'y **découvrir une orchidée très rare**. En 2023-2024, ils compléteront leurs approches en se penchant, avec le Parc national des Pyrénées, sur les reptiles.

Parallèlement à ce travail, les élèves vont entamer la phase de réflexion et des actions : comment doit-on procéder pour accroître, ou au moins protéger, la biodiversité déjà présente sur notre ATE ? Que pouvons-nous faire ? Quels aménagements ou actions faut-il entreprendre ?

Afin de s'inspirer et d'échanger avec des élèves qui mènent la même expérience, ils devraient très bientôt aller à la rencontre de ceux de l'école de Cauterets qui les accueilleront sur leur propre ATE. Cette journée ne manquera pas d'être riche en échanges et en idées à reprendre ou à s'approprier.

Le travail et l'investissement de tous ces jeunes leur a permis d'obtenir la **labelisation des aires terrestres éducatives** par l'OFB. Félicitations à tous !



## L'eau produite par le syndicat d'eau potable

En 2023, le SIAEP a finalisé la tranche de travaux lancée en 2021. Ces travaux ont été échelonnés dans le temps, afin de trouver la meilleure période de réalisation, tant d'un point de vue « ressource » (source à l'étage pour réduire les infiltrations devant être colmatées), que d'un point de vue « pratique » (fermeture de route très passante).

Désormais, les captages sont équipés d'**enregistreurs des débits en continu**. Une ancienne cheminée d'aération de la conduite qui achemine l'eau vers Argelès-Gazost a été supprimée au profit d'une **ventouse sécurisée**, installée sous la route départementale qui traverse Gez.

Le syndicat et les cinq communes qui le composent ont lancé une étude en vue de réaliser leur **plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau** (PGSSE) depuis les sources jusqu'au robinet. Ce plan vise à prévenir les risques sanitaires pouvant affecter l'eau distribuée, suivant un principe d'amélioration continue. La phase d'état des lieux s'appuie sur les schémas directeurs d'eau potable récemment finalisés. Une seconde phase consiste à **identifier les dangers encourus** et à **apprécier les risques sanitaires associés**. La phase



finale permet l'élaboration du plan d'actions. *Un exemple concret ? Un orage se déverse sur la vallée du Bergons. L'eau du captage se trouble. Les services techniques manœuvrent une vanne pour privilégier l'alimentation d'un autre captage non affecté par la turbidité.*

Enfin, donnant suite aux premières préconisations du schéma directeur, une étude a été lancée au niveau de l'ouvrage qui regroupe un répartiteur SIAEP et le réservoir de Salles afin de fixer les travaux à réaliser.

Fin 2023, Vincent VERMEIL, technicien au service eau et assainissement d'Argelès-Gazost et mis à disposition au SIAEP a annoncé son départ pour de nouvelles missions dans une collectivité toute proche. Un grand merci pour son implication, sa connaissance et ses conseils auprès du SIAEP !



## 3<sup>ème</sup> journée des élus de la CCPVG

La troisième journée des élus de la CCPVG s'est déroulée le samedi 7 octobre 2023, au sein de leurs ateliers techniques à Soulom. Elle comptait une grosse vingtaine de participants.

Au programme : la culture et le développement économique. Présentés par les deux Vice-présidents argelusiens, Gaëlle Vallin pour le développement économique et Loïc Riffault pour le projet culturel, accompagnés de leur chefs de pôle respectifs, Aïcha Belguerch et Émilie Badosa, cette matinée a permis d'expliquer le travail effectué sur ces deux thématiques ces trois dernières années d'une façon toujours aussi ludique et participative.

Un **quizz sur le patrimoine** a dévoilé des élus connaisseurs de leur territoire : les trois équipes se sont suivies au coude à coude et le match a été serré.

Ensuite, des **cartes du territoire** ont été données aux trois équipes en demandant aux élus d'identifier les différentes zones d'activité économique (ZAE) de la communauté de communes. Ce jeu a permis d'expliquer beaucoup plus finement et concrètement ce sujet parfois abstrait du développement éco-

nomique.

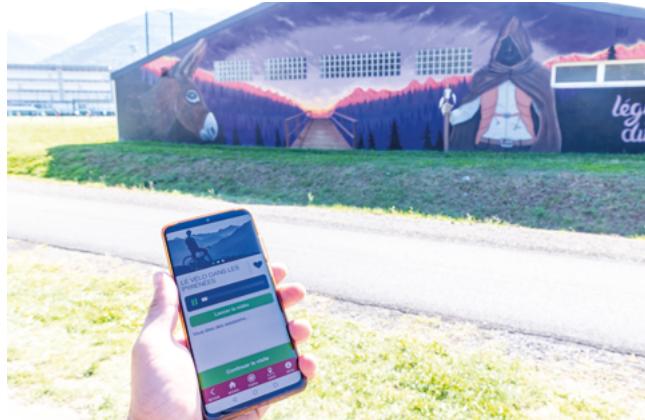
Cette matinée de travail a été suivie d'une **visite de la zone industrielle de Soulom-Pierrefitte-Nestalas** avec les réalisations menées : l'hôtel d'entreprises, le château d'eau, la rue de l'Azote, la visite des locaux réhabilités et une rencontre avec l'entrepreneur de l'entreprise Formacan.

Ensuite, un **repas à l'hôtel de France** s'est terminé par une incursion inattendue de deux personnages en tenue de début de XX<sup>e</sup> siècle (joués par Carole Gantheil et Bruno Spiesser). Dans une tirade théâtrale, les deux comédiens ont invité l'ensemble des élus à les suivre pour **visiter l'Écophase**, nouveau lieu de stockage à destination de nos acteurs culturels locaux.

Enfin les participants ont rejoint les festivités organisées par l'association IMPACT dans le cadre des escales d'automne, à l'ancienne gare de Pierrefitte-Nestalas, où les élus ont pu finir cette belle journée en profitant d'une **brocante musicale, de spectacle de cirque et de concerts**, jusque tard dans la nuit pour les plus courageux.



## Le Pays de Lourdes et des vallées des Gaves œuvre pour la voie verte des Gaves



De nombreuses actions sont en cours pour la **révalorisation de la voie verte**. Afin de répondre à l'objectif de stimulation de l'expérience utilisateurs et de décloisonnement des univers et des pratiques, quatre fresques ont été créées en 2022 et des panneaux contenant les légendes pyrénéennes ont vu le jour en 2023.

Une nouvelle brochure, présentant la voie verte et son nouvel attrait, va également être éditée. Elle mettra en avant la déambulation artistique sur les légendes pyrénéennes, la découverte du territoire avec l'**application patrimoine en balade** et l'exploration à travers les quatre parcours cyclos ou les circuits VTT.

Pour un meilleur confort, de nouveaux bancs, jeux, transats, ont été installés le long de la voie verte.

La pose a été réalisée par l'atelier chantier d'insertion du Pays de Lourdes et des vallées des Gaves.

Enfin, le PLVG a débuté un travail de création de **panneaux pédagogiques** afin de sensibiliser les usagers de la voie verte à un problème sanitaire touchant les éleveurs de la vallée. En effet, bien que le règlement d'usage de la voie verte le rappelle, certains chiens ne sont pas tenus en laisse et leur divagation dans les champs peut provoquer une contamination des troupeaux de bovins ou d'ovins, causée par leurs déjections. Ces panneaux seront déployés aux portes d'entrée de la voie verte. Ils permettront également la valorisation des filières de notre vallée.



## Un projet culturel de territoire pour la communauté de communes

La communauté de communes ne dispose pas de la compétence culture. Celle-ci a été laissée aux communes, qui la font très bien vivre. Elle a cependant dans ses statuts la mission d'élaborer un « projet culturel de territoire ».

Grâce à l'arrivée en juillet dernier dans ses effectifs d'**Émilie Badosa**, qui a développé notamment la politique culturelle de Cauterets, ce sujet a pu être abordé. Émilie a effectué un **diagnostic des acteurs culturels du territoire et de leurs actions**. La première

conclusion de ce diagnostic est la faible représentation des actions valorisant notre patrimoine pourtant si riche.

Ensuite, a été finalisée une **convention de généralisation de l'éducation artistique et culturelle** (CGEAC) en partenariat avec la DRAC, l'éducation nationale, le Département, le Parc national des Pyrénées et la caisse d'allocations familiales. Cette convention permettra d'accompagner des projets culturels ciblés avec ces partenaires pour **favoriser l'accès à la culture aux plus jeunes**.



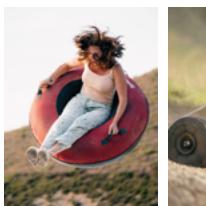
## Le développement de Hautacam : une version grand format toute l'année

Dans le contexte actuel de réchauffement climatique qui touche très fortement les stations de basse et moyenne altitude, le Hautacam a fait le choix d'un **développement innovant tourné vers la diversification des activités** pour améliorer l'expérience de ses visiteurs en hiver comme en été. L'idée est de pouvoir proposer d'autres activités ludiques que la luge qui est rapidement saturée en été, et que ces activités soient également accessibles pour la plupart en hiver, en plus du ski. Cela permet une grande adaptabilité en fonction des conditions d'enneigement, et la conservation d'un accès privilégié à l'espace naturel pastoral environnant. L'équation n'était pas simple, mais le projet conçu au cours des trois dernières années se rapproche de ces objectifs.

Ainsi, depuis cet été, on peut, en toute saison, **s'envoler à vélo** avec le « Zippy bike », sorte de tyrolienne à vélo unique en son genre où chacun se déplace à son rythme, **ou sur une bouée** avec le « Tuby jump ».



On peut aussi **dévaler les pentes** du Cardouet et d'Isaby **en kart ou en trottinette** durant l'été et profiter d'un espace débutant remanié, avec un nouveau tapis durant l'hiver.



Mais au-delà des activités, le Hautacam, c'est aussi un accès libre à la nature, avec des circuits à pied, en trottinette, en ski de fond ou en raquette qui ont été re-balorisés, et un Explor'game® pour une découverte ludique du site. Aussi, pour conserver cet environnement naturel, trois nouvelles cabanes de remontées ont été réalisées ainsi que des aménagements du bâtiment principal pour une meilleure intégration architecturale.

Quelques surprises doivent encore voir le jour d'ici l'été prochain pour finaliser ce projet de plus de 3 millions d'euros, financé à plus de 60 % par l'Europe, l'État, la Région et le Département, ce qui permet à Hautacam de conserver cette station à laquelle nous tenons tant tout en stabilisant son modèle économique.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter un hiver enneigé, et à aller nous envoler à vélo ou en bouée...

**Pour l'hiver 2023-2024 :  
ouverture du 23/12/2023 au 10/03/2024**

### Domaine alpin

Vacances scolaires : tous les jours de 9h à 17h  
Hors vacances : les mercredis, samedis et dimanches de 9h à 17h

### Domaine nordique

Tous les jours de 8h30 à 16h (matin réservé ski de fond)

**Espace ludique\*** : Moutain Luge, Zippy Bike, Tubbing, Tubby Jump  
Vacances scolaires : tous les jours de 13h à 17h  
Hors vacances : les mercredis, samedis et dimanches de 13h à 17h (sauf Zippy bike et Tubby jump)

### Espace nature\* : Trottinettes électriques, Explor'Games®

Tous les jours de 13h à 16h

\*horaires domaine alpin  
si pas de neige

# OPPOSITION



## Liste Mathieu Varis : Agissons ensemble

Chères Argelésiennes, chers Argelésiens

“les chiffres sont tenaces et la réalité est bien là, nos craintes étaient légitimes”. Voilà maintenant 3 ans que nous évoquons les difficultés financières auxquelles notre commune est confrontée sans être vraiment écouté. Nous restons vigilants sur la gestion de notre ville ainsi que sur l’augmentation depuis 3 ans de la pression fiscale qui n’est pas uniquement du ressort de l’Etat. Nous alertons régulièrement la municipalité

sur ces sujets ainsi que sur la question de nos thermes sans qu’il n’y ait d’avancé significative depuis 3 ans. Attention aux effets d’annonce et de communication. Nous restons attentifs et à votre écoute, n’hésitez pas à nous contacter 06.40.43.31.31. Meilleurs vœux pour cette nouvelle année, vœux de santé et bonheur pour vous et ceux qui vous sont chers.

Patrice Gaudrin et Mathieu Varis.

Pour le bulletin municipal de cette année 2023, Dominique Roux, Jacques BEHAGUE et Élodie SONET  
**ne souhaitent pas faire d’article concernant l’opposition qu’ils représentent.**

**AVIS À LA POPULATION**

- Dans le cadre de l’élaboration du plan communal de sauvegarde (PCS). La commune souhaite mettre en place un dispositif d’alerte à la population, afin de prévenir le risque d’inondation, d’incendie, de tempête, d’orage ou de vent violent...
- Pour cela, nous vous invitons à venir en mairie avant le 30 avril 2024 pour nous communiquer votre numéro de téléphone et vous proposer comme référent de quartier si vous le souhaitez.

# ÉTAT CIVIL

## Année 2023



### Naissances

- **RASQUIN NUGEL Nahym, Morgan**, 10 juillet
- **ABADIE Pablo**, 29 juillet
- **LESCOULE Santiago**, 1<sup>er</sup> octobre
- **LEDOUX Victoire**, 15 novembre



### Mariages

- **SANTOUL Florent et AGUILA Jessica**, 24 juin
- **MENJOULOU Sylvain et GOSSET Camille**, 15 juillet
- **THOMANN Michel et BITOUBILOU MANGAMA Clémence**, 22 juillet
- **BAILON RUIZ Rafaël et LADRANGE Estelle**, 26 août
- **LARTIGUE Hervé et VIGNAU Julie**, 02 septembre



### Décès

- **BACZKIEWICZ Marie**, 12 janvier
- **BEGARIES Jean**, 25 janvier
- **CRAMPE Jean**, 28 janvier
- **LATAPIE Basile**, 30 janvier
- **BEUN Frantz**, 27 mars
- **BOYRIE Corinne**, 30 mars
- **RAILLE Eliette**, 31 mars
- **HARRACA Roselyne**, 04 avril
- **DEUZ Jacques**, 21 avril
- **GOUIN Philippe**, 21 avril
- **DESTRADE Julienne**, 25 mai
- **PERE Claude**, 1<sup>er</sup> juin
- **PIERRET Dominique**, 26 juin
- **ROCHER Raymonde**, 04 juillet
- **MARQUETTE Jean**, 18 juillet
- **LAPENE Gilberte**, 05 septembre
- **MARQUE Josiane**, 17 septembre
- **ALCONCHEL LAHOZ Rafaël**, 26 septembre
- **ABADIE Paulette**, 05 octobre
- **HAURINE Jean**, 09 octobre
- **CAUSSIEU Ernestine**, 10 octobre
- **DOMENECH-VALLEJO Marie-Louise**, 25 octobre
- **DE CARVALHOS Vasco**, 30 octobre
- **LORT Marthe**, 31 octobre

### Application du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

Cette liste n'est pas exhaustive car elle suppose l'accord des familles. Nous n'avons malheureusement pas réussi à toutes les joindre. Aussi, dès que vous souhaitez faire part d'un événement d'état civil, nous vous invitons à aviser le service « état civil » au 05 62 97 22 66 ou par courriel : [secretariat@mairie-argeles-gazost.com](mailto:secretariat@mairie-argeles-gazost.com)

# INFOS PRATIQUES

## ACCUEIL NOUVEAUX RÉSIDENTS

**Mme Berthe DUMURET**

05 62 97 95 43

## AMBULANCES / TAXIS

**Ambulances et Taxi du Lavedan**

2 avenue des Pyrénées

05 62 97 00 11

## ASSISTANTES MATERNELLES

### AGRÉÉES

**Mme FERY Dominique**

4 rue des Moulins

06 51 23 15 42

**Mme FUERTES Zuleide**

16 rue des Prés Verts

06 74 17 54 83

**Mme IFERGANE Sabine**

6 avenue Jules Lefèvre

07 69 45 61 09

**Mme LOPES Marie-Carmen**

5 rue d'Aratille

06 11 30 66 32

**Mme LOURET Chantal**

25 avenue Robert Coll

06 79 23 54 15

**Mme MENEGUZ Denise**

53 avenue Robert Coll

06 71 24 20 17

**Mme RAMONGUILHEM Jeannette**

8 résidence des Prés Verts

06 30 49 85 16

## Relais Petite Enfance :

1 rue Saint-Orens

05 82 68 00 27

05 62 97 55 18

e.galan@ccpvg.fr

## AGENCE TOURISTIQUE DES VALLÉES DE GAVARNIE

**Office de Tourisme d'Argelès-Gazost**

Terrasse Jacques Chancel

15 place de la République

Tél. : 05 62 97 00 25

www.valleesdegavarnie.com

## ACCUEIL DE LOISIRS LES FARFADETS

14 avenue Montjoie

05 62 97 90 66

06 80 81 22 86

## BIEN-ÊTRE

**L'arbre à papillons**

11 rue des Poilus

05 67 45 73 60

contact@larbreapapillons.com

www.larbreapapillons.com

## CASERNE POMPIERS

Zone artisanale du Sailhet

05 62 97 47 00

## CASINO

Avenue Adrien Hébrard

05 62 97 53 00

www.groupetranchant.com

## CHIROPRACTEUR

**M. Philippe DUPONT**

5 place de la République

05 62 97 25 31

## CHIRURGIENS DENTISTES

**SCM Cabinet Dentaire des Vallées des Gaves**

17 avenue Robert Coll

05 62 97 26 94

cabinetdentairedesgaves@gmail.com

**Dr SOUMEILLAN Sylvain**

**Dr GROS Quentin**

**Dr FERREIRA Mélanie**

## Cabinet du Dr Radu

9 rue Roquette Buisson

05 62 97 06 65

**Dr RADU Violeta**

**Dr RADU Victor**

## COLLECTIF THÉRAPEUTES SANTAT

11 place du Foirail

## KINÉSITHÉRAPEUTES

**Mme DELAUNAY Justine**

**M. FALCIONI Alexis**

**M. KERBIRIOU Jean-François**

07 66 85 61 00

## OSTÉOPATHES

**Mme LABARTHE Maurine**

07 67 49 48 16

**Mme REBOUILLAT Emily**

07 68 54 71 16

## ERGOTHÉRAPEUTE

**Mme MOLLER Simone**

06 95 01 46 38

## HAPTONOMIE

**Mme GUIX Hélène**

06 49 84 23 15

## HYPNOSE RELATIONNELLE

**Mme HOUDEBINE Eva**

06 12 15 96 32

## KINÉSIOLOGUE

**Mme GIRONDE Sophie**

06 70 84 65 09

## MÉDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE

**Mme OLLIVIER RODRIGUEZ Mélanie**

07 85 37 69 40

## NATUROPATHIE MASSEUSE

**Mme BISSON Lucie**

06 86 78 69 31

## PSYCHOPRATICIENNE

**Mme GEORGES Mélody**

06 70 21 99 18

## COMMISSAIRE DE JUSTICE

## COMMISSAIRE PRISEUR

## MAISON DE VENTE VOLONTAIRE

**ÉTUDE PIERRE MAZOUÉ**

**SVV PIERRE MAZOUÉ ENCHÈRES**

2 place du Foirail

05 62 97 02 44

etude@mazoue-huissier65.com

## ESPACE JEUNES

19 avenue de la Marne

07 49 57 03 77

ej.argeles-gazost@foyersruraux.org

## ESPACE DE VIE SOCIALE

## DIT ESPACE DE LA GARE

19 avenue de la Marne

05 62 96 67 93

07 83 47 34 22

evs.argeles-gazost@foyersruraux.org

## GENDARMERIE

3 rue du Gave d'Azun

05 62 90 41 30

Tchat gendarmerie :  
gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numérique

## INFIRMIERS

### CABINET INFIRMIER

19 rue du Général Leclerc

**Mme GERONIMI FOHRER Marie**

06 23 92 27 02

**M. HAMMOUTI Mehdi**

06 21 07 20 42

### CABINET INFIRMIER

5 avenue Adrien Hébrard

06 33 54 43 87

**M. MESLIER Régis**

### CABINET INFIRMIER

12 rue Général Leclerc

05 62 90 37 10

06 81 25 23 78

**Mme ABERET Charlotte**

**Mme DELGA-LOUDIERES Marielle**

**Mme DUVERGER Anne**

**Mme HÈCHES Hélène**

**Mme THEIL Ghislaine**

**Mme BOUILHOU Marion**

**Mme CORREGES Sandra**

**Mme FROMIGUE-ABDALLAH Catherine**

### CABINET INFIRMIER

14 route de Saint-Savin

06 42 56 02 31

**Mme DESTRADE Lucile**

**Mme FABRE Delphine**

## MAISON MÉDICALE DE SANTÉ

16 rue du capitaine Digoy

## CABINET MÉDICAL

05 62 90 36 67

**Dr GUILLEY Michel**

**Dr SARAZIN Lucie**

**Dr BERGUGNAT Patrick**

**Dr DELORME Angela**

## KINÉSITHÉRAPEUTES

**Cabinet de Virginie ABBADIE**

05 62 97 25 33

**Mme ABBADIE-LONGO Virginie**

**Mme ASSERQUET Emilie**

**M. MORINAY Michel**

**Mme TARET Romane**

**Mme POUPART Pauline**

## KINÉSITHÉRAPEUTES

**Cabinet de Véronique Bordes**

05 62 97 26 95

**Mme BORDES-SOUBERBIELLE**

Véronique

**Mme GENISSON Marine**

**M. MARGAIX Stéphane**

**Mme HUON-REMAUD Logan**

## INFIRMIERS

**Cabinet de Geneviève MAGNIN**

05 62 97 54 64

**Mme ACHACHE Esther**

**Mme ROUGE Magalie**

**Mme MAGNIN Geneviève**

## INFIRMIERS

**Cabinet de Sandra AGRA**

05 62 90 38 12

**Mme AGRA Sandra**

**M. LEOBET Philippe**

**M. PROBST Gilles**

**Mme GALAU Muriel**

## OSTÉOPATHIE

**Mme DECUN Sophie**

06 37 38 89 25

## ORTHOPHONISTE

**Mme ATTANA Maeva**

06 77 35 81 55

## PSYCHOLOGIE

**Mme JOVELLAR Aurore**

07 67 92 55 69

# INFOS PRATIQUES

## DIÉTÉCIENNE

**Mme ROBERT-BOURGUIGNE Marguerite**  
07 86 15 22 44

## SAGE-FEMME

**Mme PACHAUD Laurence**  
06 50 32 48 55

## ORTHOPTISTE

**Mme VAZ Audrey**  
06 76 48 50 12

## PSYCHOMOTRICEENNE

**Mme BATISTA Précilia**  
06 51 05 44 35

## MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

**M. CLUCHIER Christophe**

2 rue de Lourdes  
05 62 97 24 98  
06 80 89 92 57

## M. GOSSET Aurélien

**M. SAVERS Loïc**  
4 avenue Charles de Gaulle  
05 82 80 95 74  
06 43 61 16 12

## Mme MORONI Pascaline

1 rue Docteur Bergugnat  
05 62 34 27 95

## Mme SANGUINET Carole

**M. BEAUJOUAN Lionel**  
**M. JACQUIER Louison**  
**M. MASSON Adrien**  
6 rue de l'Ardiden  
05 62 91 92 12

## M. KACZMAREK Maxime

Déplacement à domicile  
06 30 12 62 49

## MÉDIATHÈQUE

1 rue Jean Bourdette  
05 62 97 10 59

## NOTAIRES

**SELARL Nathalie ROCA-LAREYNIE et Cyrielle TISNE**

5 avenue de la Marne  
05 62 97 21 17  
scp.nahalieroca@notaires.fr

## Maître DURET Anne

43 avenue Robert Coll  
05 36 30 01 40

## ORTHOPHONISTES

**Mme MARC Aurélie**  
11 place Lacontre  
07 68 65 30 21

## OSTÉOPATHES

**M. CLUCHIER Christophe**  
2 rue de Lourdes  
05 62 97 24 98

## Mme DULOUT Pascale

1 rue Docteur Bergugnat  
05 67 45 58 04

## Mme IRATÇABAL Pascale

22 rue du Bardérou  
05 62 64 63 96

## M. RAYNAL Alexandre

2 passage des Lavandières  
06 08 48 05 33

## PÉDICURES / PODOLOGUES

**Mme MIQUEL Anne**  
**Mme MABRUT Adèle**  
**Mme GAYE Aurélie**  
**Mme LABAZUY Caroline**  
**M. DENIEL Julien**  
5 avenue Adrien Hébrard  
05 62 97 00 84

## PHARMACIES / ORTHOPÉDIE

**Pharmacie Marsan**  
6 place de la Victoire  
05 62 97 00 32

## Pharmacie des Pyrénées

17 avenue Robert Coll  
05 62 97 27 78

## LA POSTE

24 rue Maréchal Foch  
05 62 97 48 50

## PRESBYTÈRE

Place Joffre  
06 71 70 68 50  
presbytere3@wanadoo.fr

## PSYCHALANYSSTE

**Mme MAURIES-GUIBERT Evelyne**  
2 passage des Lavandières  
06 08 42 56 04

## SECOURS POPULAIRE

4 impasse de Lor - Soulom  
06 41 32 54 72

## SOINS ET SERVICES À DOMICILE

**ADMR**  
2 place de la Mairie - Lau-Balagnas  
05 62 90 08 69  
admr.o-lavedan@fede65.admr.org

## OxaLine

20 place de la République  
06 74 23 82 23

## Pyrène Plus

3b avenue Pierre de Coubertin  
05 62 97 29 84

## SOUS-PRÉFECTURE

1 avenue Monseigneur Flauß  
05 62 97 71 71

## THERMES / THERMOLUDIQUE

27 avenue Adrien Hébrard  
05 62 97 03 24  
www.thermes-argeles.fr  
www.lejardindesbains.com

## TRÉSORERIE

7 passage du Parc  
05 62 97 24 00

## VÉTÉRINAIRE

**Clinique vétérinaire des 7 Vallées**  
17 avenue Robert Coll  
05 62 97 10 76

## Cabinet Vétérinaire des Estives

(animaux d'élevage)  
59 avenue Robert Coll  
05 54 81 01 31

Liste établie à la date du 08/12/2023. Si vous constatez des erreurs ou des oubliés, nous vous invitons à le signaler en mairie.

## PERMANENCES

### MAISON DÉPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITÉ

1 chemin de l'Herbe  
05 31 74 37 10  
Permanence administrative de 9h à 12h sur RDV. Permanence sociale mardi après-midi, jeudi et vendredi matin sur RDV

### PMI CONSULTATION DES NOURRISSONS

Le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois sur RDV 9h-12h et 14h-17h

### CLIC PAYS DES GAVES

Maison de la solidarité  
1 chemin de l'Herbe  
05 31 74 35 65 (sur RDV)  
Ateliers de prévention et permanences sociales pour les seniors  
Public : personnes de plus de 60 ans et leurs aidants  
Primo-accueil des personnes en situation de handicap

### MISSION LOCALE HAUTES-PYRÉNÉES

05 62 42 20 00  
Permanence le lundi sur RDV

### CAP EMPLOI

05 62 93 87 54 (Lourdes - sur RDV)  
www.capemploi-65.com  
contact@capemploi65.com

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Joël ROUX  
06 87 55 39 97  
joel.roux@conciliateurdejustice.fr  
Permanence le lundi matin sur RDV

### CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)

2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois (14h-17h) – salle de la Chapelle  
Sur RDV auprès de la communauté de communes Pyrénées vallées des Gaves

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PYRÉNÉES VALLÉES DES GAVES

1 rue Saint Orens  
05 62 97 55 18  
courriel@ccpvg.fr  
www.ccpvg.fr

## URGENCES

SAMU urgence médicale : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Urgence européen : 112

Urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

SAMU urgence sociale : 115

Enfance maltraitée : 119

Violence aux femmes : 3919

Centre antipoison : 05 61 77 74 47  
(Toulouse)



Bonne année  
**2024**

© Philippe Peyramayou



**ARGELÈS-GAZOST**

